

LIVRET PEDAGOGIQUE

Gestion et Diffusion des Itinéraires Touristiques Tourinsoft

Ce guide de saisie vise à faciliter et harmoniser la saisie des données des itinéraires dans la base de données Tourinsoft, d'un Office de Tourisme à un autre (ou d'un partenaire à un autres, plus généralement).

Cela en vue d'optimiser la valorisation de ces itinéraires sur les différents supports de communication par tous les échelons (local, départemental, régional...).

Sommaire

I.	Introduction : enjeux et actualités de la diffusion des itinéraires.....	3
II.	La présentation générale d'un itinéraire touristique	3
a.	Les itinéraires empruntent des voies de divers statuts fonciers.....	3
b.	Les itinéraires sont présentés selon le mode de pratique	3
c.	Les 'variantes' : une variante, c'est un autre itinéraire	4
d.	Un itinéraire touristique, c'est un cheminement représenté par une 'trace'	4
III.	Présentation d'une trace à intégrer à un itinéraire.....	4
a.	Le fichier GPX ou KML.....	4
b.	Comment obtenir la trace 'de base' ?	5
IV.	Le processus de traitement d'une trace dans GOOGLE EARTH	6
a.	Présentation rapide de Google Earth	6
b.	Importer sa trace dans Google Earth Pro	6
c.	Ajouter ses points étape.....	7
V.	Le processus de traitement d'une trace dans VisuGPX	9
a.	Présentation rapide de VisuGPX.....	9
b.	Importer une trace GPX dans VisuGPX, et ajouter les points étape	9
c.	Utilisation avancée de VisuGPX (pour la création ou la modification de traces).....	13
VI.	Le processus de création d'une fiche itinéraire dans Tourinsoft et règles de saisie	16
a.	Accès à la création d'un itinéraire	16
b.	Onglet Identification.....	18
d.	Onglet Accueil.....	26
e.	Onglet Accès – localisation	26
f.	Onglet Médiathèque	28
g.	Onglet Marketing.....	30
h.	Pour info : l'onglet 'mystère' Suivi Administratif.....	31
VII.	Annexes	32
a.	Livret pédagogique 'Recherche et saisie dans Tourinsoft 2.0 »	32
b.	L'utilisation du SIT34 conforme aux lois en vigueur.....	32
c.	Les règles d'usage	33

I. Introduction : enjeux et actualités de la diffusion des itinéraires

Voir le [support de présentation](#) :



II. La présentation générale d'un itinéraire touristique

a. Les itinéraires empruntent des voies de divers statuts fonciers

Selon l'environnement, les itinéraires empruntent successivement des voies de divers statuts fonciers (public et privé). **L'acquisition et le traitement de l'information s'inscrivent dans un cadre juridique, qui repose sur différentes notions et notamment sur le respect du droit de la propriété.**

Si un itinéraire (ou un chemin d'accès à un site de pratique) emprunte un chemin privé ou traverse une parcelle privée sans que le propriétaire n'ait été informé et n'ait donné son accord écrit, la responsabilité de ce même propriétaire peut être engagée en cas d'incident (sauf s'il a apposé une mention claire de son refus de passage sur sa propriété).

De même, **si un tiers incite à aller sur un itinéraire empruntant un chemin privé ou s'il publie cette information, alors il peut voir aussi sa responsabilité engagée** et le propriétaire peut se retourner contre lui.

Important : le conventionnement d'autorisation de passage avec un propriétaire privé peut être dénoncé unilatéralement par celui-ci sans motif ou délai spécifique. **Il est important que les services gestionnaires d'itinéraires et les services en charge de leur promotion soient en contact permanent, pour mettre à jour les informations dès que possible.**

Le processus de collecte et de saisie des données 'itinéraires' dans le SITI doit donc faire l'objet d'une attention toute particulière.

b. Les itinéraires sont présentés selon le mode de pratique

Les itinéraires peuvent être présentés pour pratiquer des promenades à pied, des balades en vélo ou VTT, des itinéraires routiers... Le mode de pratique influe sur la description des différents parcours.

Il est important d'adopter un propos éditorial qui se prête à l'activité en question, et **d'adapter les informations techniques au type de pratique.**

Lorsque plusieurs activités peuvent être pratiquées sur un même itinéraire, alors cet itinéraire doit faire l'objet de plusieurs objets Tourinsoft (un objet tourinsoft pour décrire l'itinéraire dédié à la pratique du cheval, un autre objet tourinsoft pour décrire ce même itinéraire mais cette fois présenté sous l'angle de la randonnée pédestre...).

c. Les 'variantes' : une variante, c'est un autre itinéraire

Les itinéraires, notamment pédestres, comportent parfois une variante plus courte.

Ces variantes doivent être traitées comme des itinéraires différents : longueur, difficulté, descriptifs... différents. Et les outils de gestion de traces n'aiment pas du tout les traces 'à options'...

Elles ont parfois leur propre nom. Par exemple, la variante courte de l'Oenorando® des crêtes de Vissou s'appelle 'Randonnée le Vissou se raconte'.

Lorsque cela n'est pas le cas, reprendre le nom de l'itinéraire principal et ajouter 'variante courte'.

d. Un itinéraire touristique, c'est un cheminement représenté par une 'trace'

Le cœur de la présentation d'un itinéraire touristique, c'est la **représentation géolocalisée du cheminement : une 'trace'**, que tourinsoft peut intégrer à partir de fichiers de type :

- KML (format google earth)
- GPX (format traditionnel des traces, utilisé notamment sur les GPS de randonnée, les montres connectées, etc...)

La trace va intégrer :

- A minima : le tracé de l'itinéraire : complet, du départ à l'arrivée... et dans le sens de circulation préconisé !
- De préférence : le tracé et des 'points étape' : les passages 'clé' de l'itinéraire, avec un descriptif associé entre chaque point : descriptif 'pas à pas' ou descriptif 'séducteur'

III. Présentation d'une trace à intégrer à un itinéraire

a. Le fichier GPX ou KML

De multiples points géolocalisés, reliés entre eux... qui forment une ligne continue (cheminement d'un point A à un point B, boucle ou 'lasso')...

- Avec des altitudes : cela permet de générer un 'profil de dénivelé' et d'obtenir les dénivelés totaux positif et négatif de l'itinéraire, ce qui est important pour donner l'indication de la difficulté de l'itinéraire, pour les itinéraires non motorisés. Attention, la qualité de l'altimétrie est dépendante de la qualité de la trace (être précis sur les traces qui longent des falaises !!!), mais aussi des systèmes de projection altimétriques utilisés par les outils de gestion des traces...
- De préférence avec un 'horodatage' : c'est naturellement le cas avec les traces enregistrées avec un GPS de randonnée, ce n'est pas toujours le cas pour les traces issues d'un Système d'Information Géographique ou 'dessinées' avec un outil de gestion de traces. De plus, l'horodatage doit être adapté à la pratique (attention aux traces pédestres enregistrées en faisant le parcours en VTT, et aux pauses lors de l'enregistrement de la trace 😊)

Les points 'étape' : ce sont des points en plus de ceux contenus dans la trace :

- Ils sont géolocalisés et de préférence 'nommés' : voir la capture d'écran ci-dessous, le site web de l'ADT les présente en mode « de... à ... ». Conseil : choisissez des points facilement identifiables par une personne ne connaissant pas l'itinéraire !
- Attention à ce qu'ils apparaissent dans le bon ordre ! C'est facile à faire quand on utilise Google Earth, il faut être parfois vigilant quand on utilise un outil de gestion de trace tel que VisuGpx

- Ils intègrent un descriptif de 'séquence' : 'pas à pas' vers le point suivant, ou texte 'séduction'. Attention : les outils de gestion de trace détestent les caractères enrichis, les 'puces', etc... il est vivement conseillé d'intégrer les textes dans un outil de type 'bloc note', puis de les coller en mode 'texte brut' dans l'outil de gestion de trace.

Les étapes du circuit

1	DE RIVES DE LIAUSSON À VILLAGE DE LIAUSSON	^
Du parking, rejoindre le bord du lac; aller à gauche sur 100 m. Quitter le chemin et monter à gauche. Rejoindre une piste, monter à travers les vignes. Plus haut, rejoindre la D 156.		
2	DE VILLAGE DE LIAUSSON À COL DE PORTES	∨
3	DE COL DE PORTES À JONCTION PR DE MOURÈZE	∨
4	DE JONCTION PR DE MOURÈZE À RETOUR AUX RIVES DE LIAUSSON	∨
5	RETOUR AUX RIVES DE LIAUSSON	∨

b. Comment obtenir la trace 'de base' ?

Enregistrement sur le 'terrain' avec un GPS de randonnée ou une appli smartphone de randonnée : c'est la méthode la plus 'simple', et souvent la plus efficace et la plus agréable !

- La qualité de la trace va dépendre de la qualité de la puce GPS de l'appareil utilisé... la précision du système GPS est relative (+/- 10m...), et les puces GPS de certains smartphones ne sont pas très fiables.
- Attention aux pauses 'repas' et 'pipi' et aux divagations hors itinéraire pour aller voir un point de vue : dès que vous vous arrêtez ou sortez du chemin, pensez à mettre en pause l'enregistrement.
- Dans tous les cas, repassez la trace enregistrée dans un outil de gestion de trace, pour 'nettoyer' les éventuelles imprécisions, et vérifier qu'il n'y a pas eu de ruptures d'enregistrement...

Récupérer la trace depuis le (Système d'Information Géographique) du gestionnaire de l'itinéraire: c'est simple, et généralement la trace est parfaitement fiable.

- Attention : certains SIG ont du mal à exporter efficacement une trace en format GPX ou KML. Vous risquez de récupérer une trace avec des tronçons pas dans le bon sens, non horodatée, etc...
- Dans tous les cas, repassez la trace SIG dans un outil de gestion de trace, pour vérifier le tracé, le bon positionnement du point de départ, la présence d'une altimétrie et d'un horodatage adapté...

Tracer votre itinéraire dans un outil de gestion de trace : c'est parfois fastidieux si vous voulez un résultat précis, mais c'est faisable si on maîtrise bien l'outil et que l'on connaît bien l'itinéraire.

Voir plus loin l'utilisation de Google Earth et de VisuGPX

- Attention : certains fonds de carte ne sont pas très précis sur la réalité des tracés des chemins, voire ne mentionnent pas sur certains chemins quand on est sur un itinéraire où de nouveaux aménagements ont été réalisés.

(Pour mémoire) Tracer votre itinéraire directement dans Tourinsoft, avec l'outil Google Trace: c'est simple mais c'est adapté uniquement pour les itinéraires routiers...

- Vigilance même pour les itinéraires routiers : l'outil a tendance à rajouter de 'faux' points étape que les diffuseurs n'arrivent pas à interpréter

IV. Le processus de traitement d'une trace dans GOOGLE EARTH

a. Présentation rapide de Google Earth

C'est un peu l'outil à tout faire (y compris pour visiter des lieux à l'autre bout du monde, depuis son salon !).

😊 Cadeau pour les abonnés Netflix : [une mini-série passionnante](#) sur l'invention de Google Earth

2 versions de l'outil :

- **En ligne** : ça évite d'avoir à installer la version 'en dur' mais les fonctionnalités et l'ergonomie sont limitées. Et parfois, ça râme !
- **En 'dur'** : c'est la version 'pro' de l'outil, qui reste gratuite

Nous préconisons, si possible, l'utilisation de la version 'en dur' : les captures dans les paragraphes à suivre proviennent de la version 'en dur'.

Avantages:

- C'est **pratique pour rajouter des point étape** dans le bon ordre à une trace existante et 'contrôlée'
- En 'dur', ça permet de **garder facilement en mémoire ses traces**, et de les ranger dans des dossiers

Inconvénients:

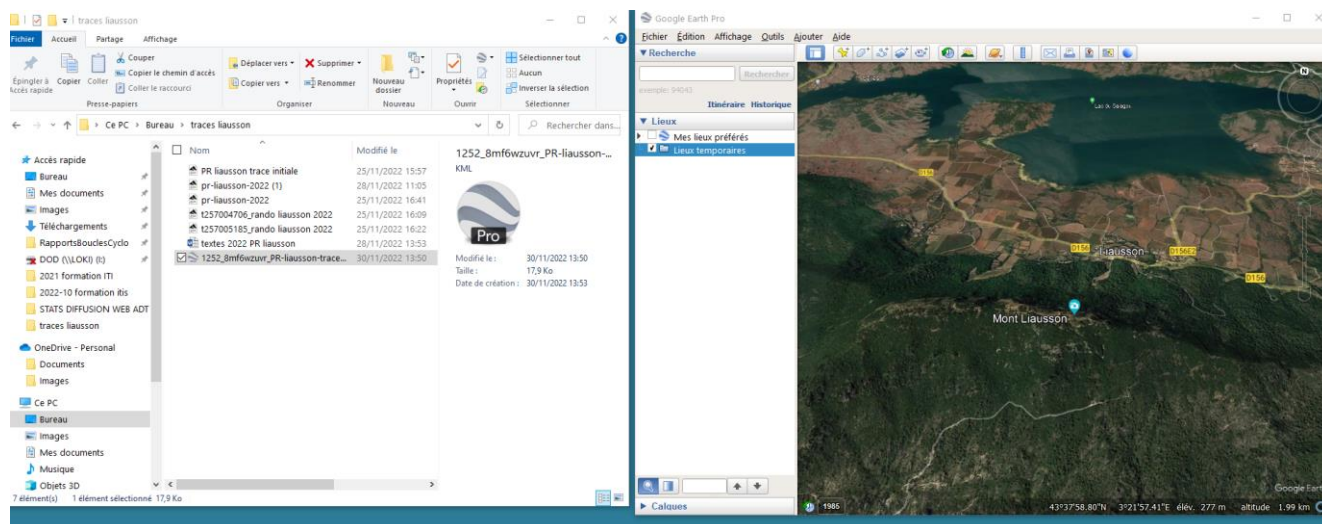
- **Ce n'est pas fait pour dessiner facilement une trace** : pas de mode 'tracé automatique'.
- **L'outil est limité par le fond de carte 'image satellite'** : il n'est pas toujours facile de retrouver la localisation précise d'un point étape ou d'un chemin, notamment sous un couvert végétal.
- **Le système de projection 'altimétrie' est peu fiable**

b. Importer sa trace dans Google Earth Pro

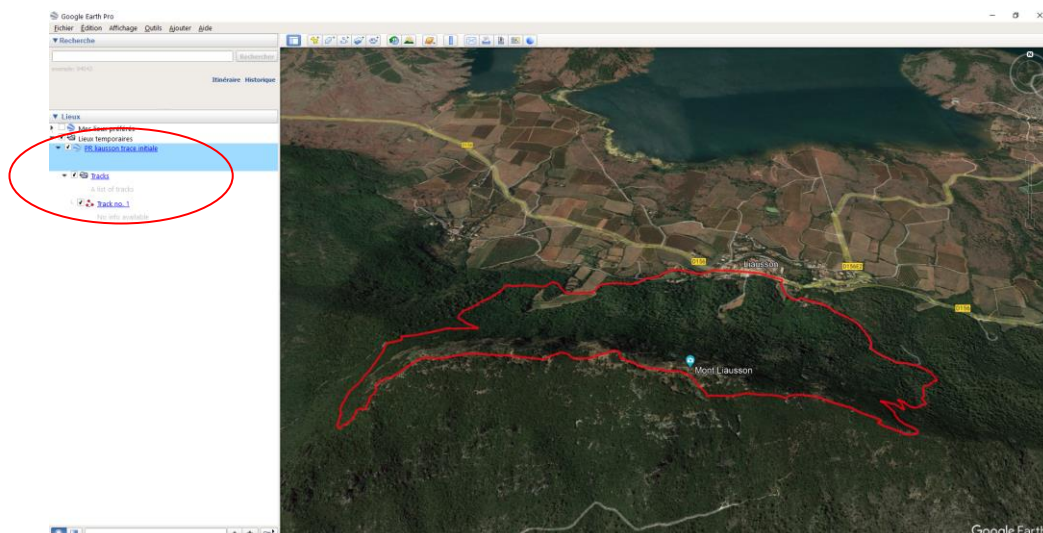
C'est plus facile en important une trace en format KML...

😊 Astuce : Un outil pratique pour transformer un fichier GPX en KML(ou un KML en GPX) <https://gpx2kml.com/>

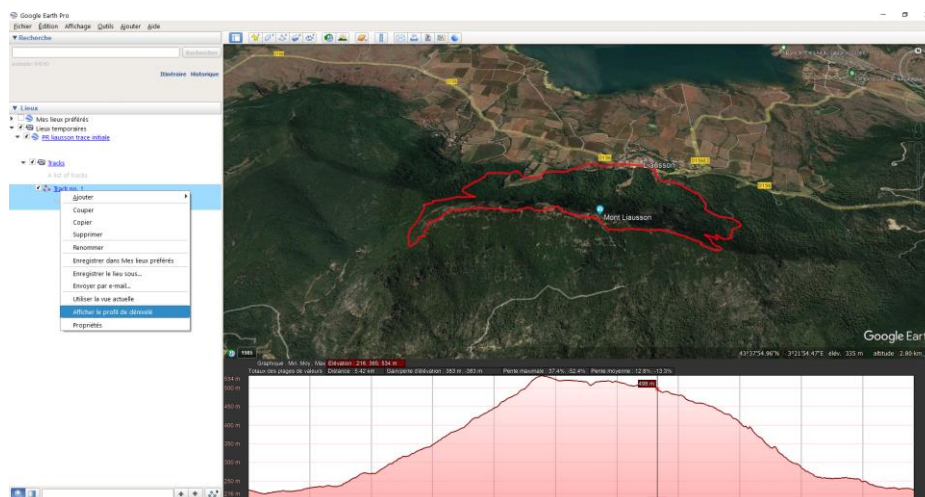
Dans Google Earth se placer sur les 'lieux temporaires' et faire un glisser le KML 'trace initiale' dans Google Earth



La trace apparaît dans les lieux 'temporaires' :

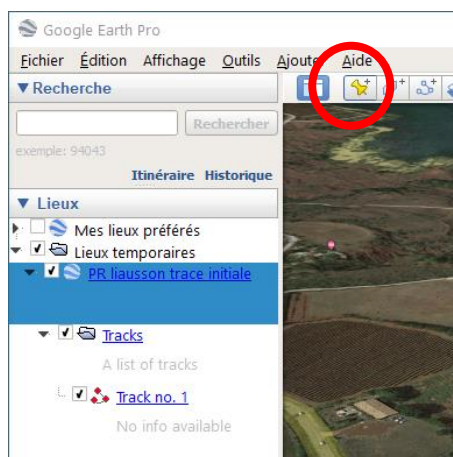


Le clic droit sur le dossier 'tracks' permet d'afficher le profil de dénivélé, la distance et les dénivelés totaux)

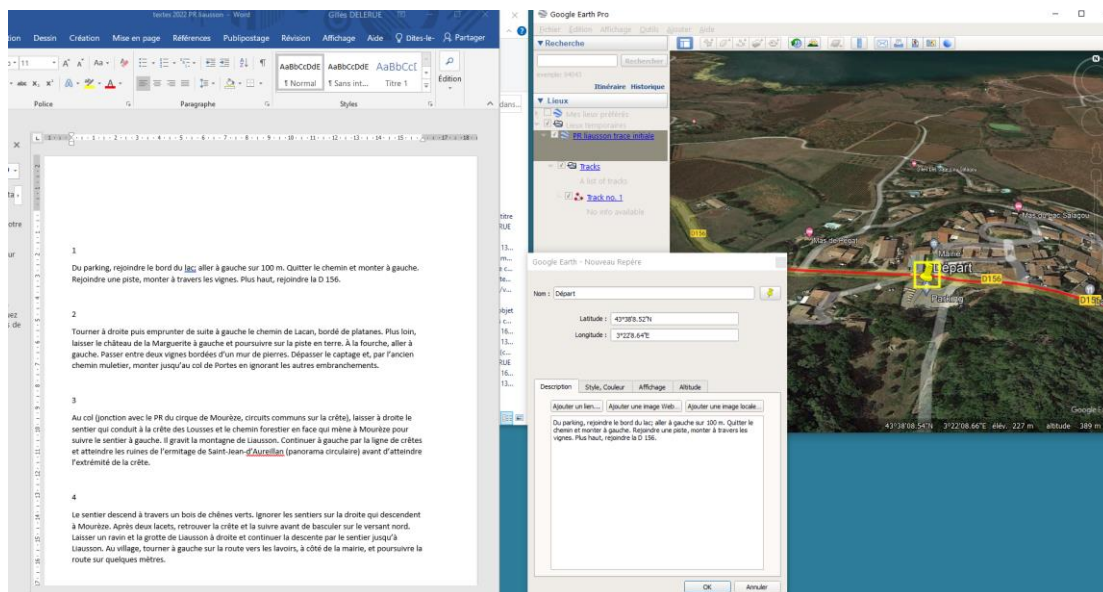


c. Ajouter ses points étape

Se placer sur l'en-tête de dossier, et utiliser l'outil 'nouveau repère' pour ajouter son premier point étape

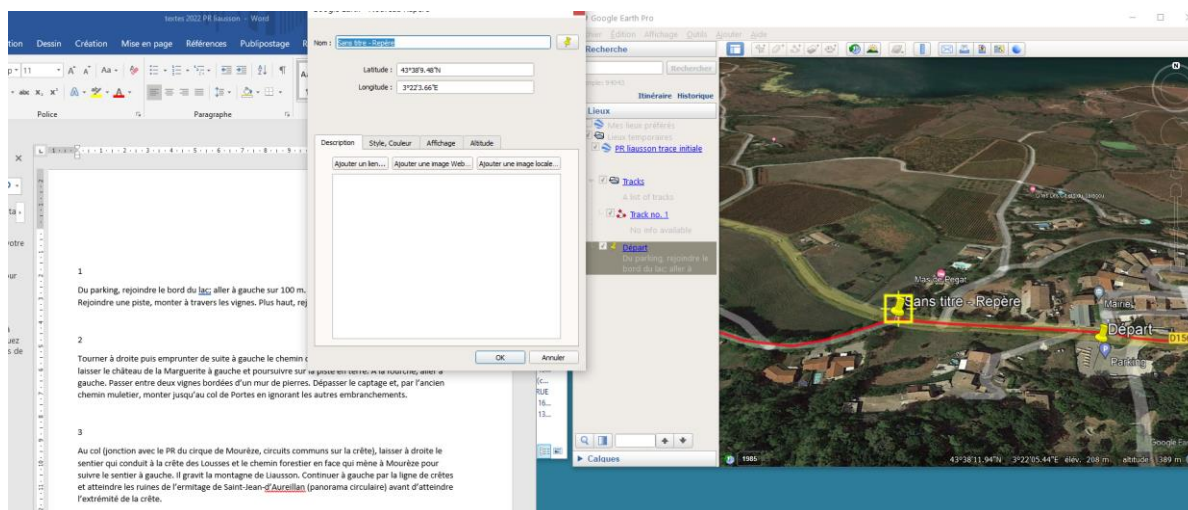


Placer le point étape au bon endroit, le nommer, et ajouter le texte descriptif



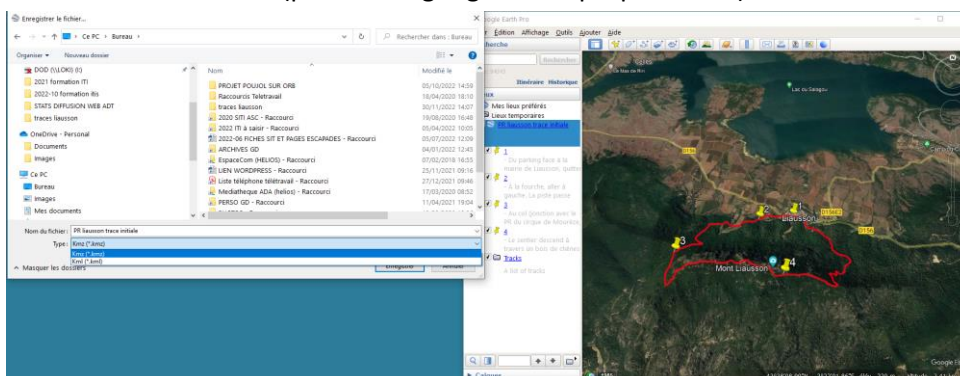
Valider par 'OK', et continuer avec les points suivants

☺ **Astuce :** pour qu'ils soient dans le bon ordre, se replacer systématiquement dans l'arborescence sur le dernier point, puis relancer l'outil 'nouveau point de repère'



Il n'y a plus qu'à enregistrer, avant d'intégrer dans tourinsoft:

- Clic droit sur l'en-tête du dossier,
- Penser à sélectionner le format KML (par défaut google earth propose KMZ)



V. Le processus de traitement d'une trace dans VisuGPX

a. Présentation rapide de VisuGPX

C'est l'arme absolue pour créer, modifier, 'bidouiller' une trace GPX!

😊 **Astuce** : ça peut aussi servir à diffuser vos itinéraires ... c'est une communauté d'utilisateurs très importante en France (près de 120 000 membres), et ils ont des applis Android et IOS

Un outil gratuit, en ligne:

- **En ligne** : pas besoin d'installer un logiciel
- **Il est préférable de se créer un compte utilisateur** : ça permet de sauvegarder ses traces
- **Il existe une offre 'premium'** : fonctionnalités avancées de création d'itinéraires en tracé automatique, accès aux cartes IGN top 25... Coût : 12€ / an

Nous utilisons l'offre gratuite, avec un compte utilisateur : ça fonctionne très bien...

Avantages:

- **Ça contient tous les outils utiles** pour tracer, assembler, 'bidouiller' des traces GPX
- **C'est gratuit** et ça ne nécessite pas l'installation d'un logiciel
- **Large choix de fonds de cartes**, même en mode 'gratuit'
- **Des 'tutos' efficaces**

Inconvénients:

- **L'ergonomie est parfois peu intuitive** : il faut s'habituer à l'outil !
- **En mode 'gratuit', les solutions de tracé automatique ne sont pas parfaites** : à l'ADT, on utilise parfois en complément d'autres outils (pour GD, c'est outdooractive)

b. Importer une trace GPX dans VisuGPX, et ajouter les points étape

Choisissez 'Créer une trace GPS' pour accéder à EditGPX

Créer une trace Visualiser une trace Bibliothèque Cartes Communauté Offre Premium ADT34-APH


VOTRE PROCHAINE AVENTURE COMMENCE ICI !

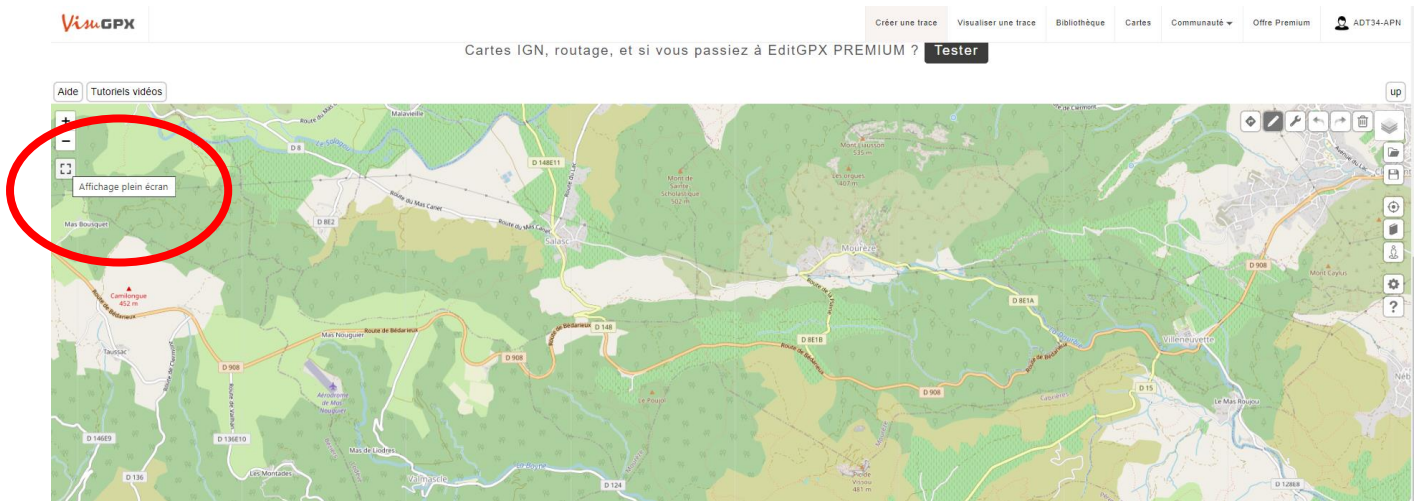
00:57:15 km 14.6 d+ 420	01:25:27 km 21.2 d+ 975	02:15:27 km 37.4 d+ 1210
-------------------------------	-------------------------------	--------------------------------

✓ Créez, suivez et partagez vos itinéraires GPS !

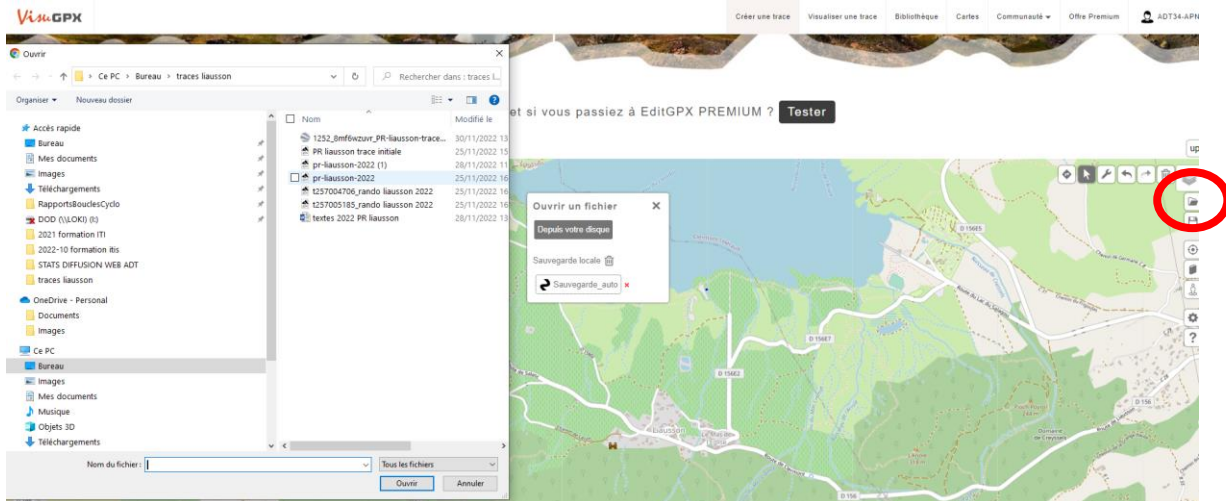
Créer une trace GPS
EditGPX, un éditeur GPS à la hauteur de votre imagination

Scrollez vers le bas pour accéder à la carte et aux outils EditGPX

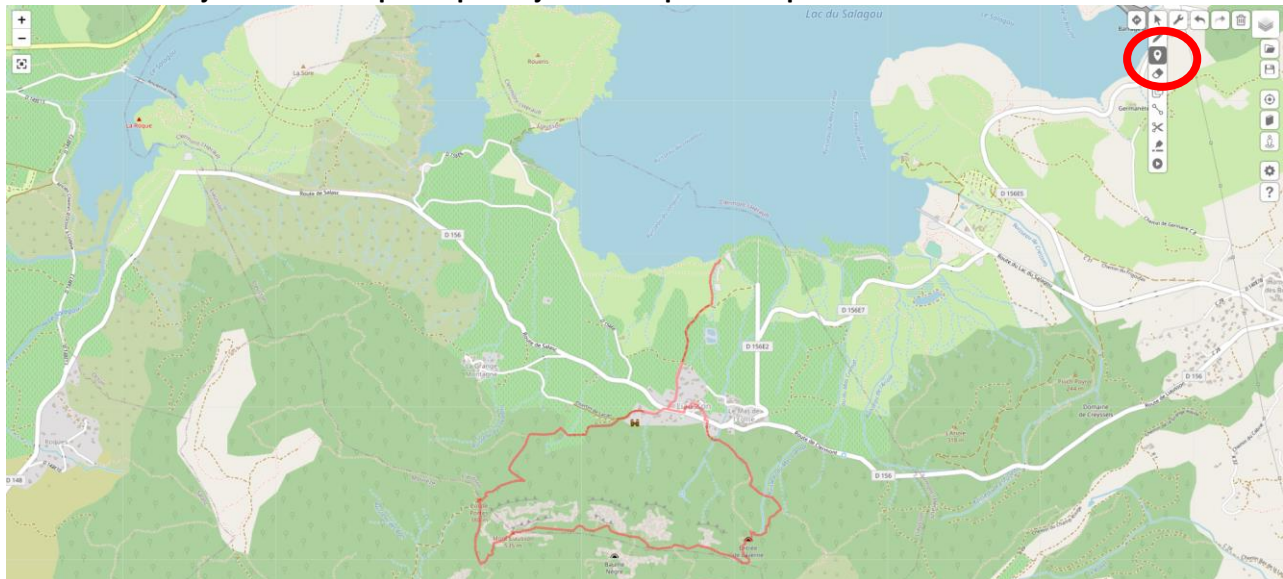
 **Astuce :** passez en mode plein écran de la carte, ce sera plus confortable



Utilisez l'outil 'ouvrir un fichier' pour afficher votre trace GPX

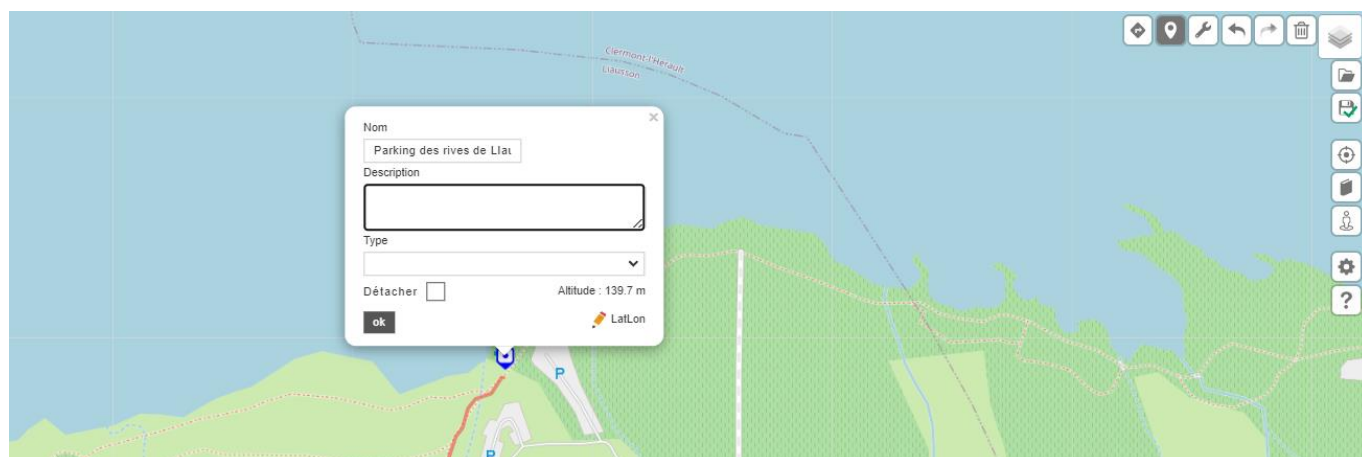


Utilisez l'outil 'ajouter un marqueur' pour ajouter vos points étape



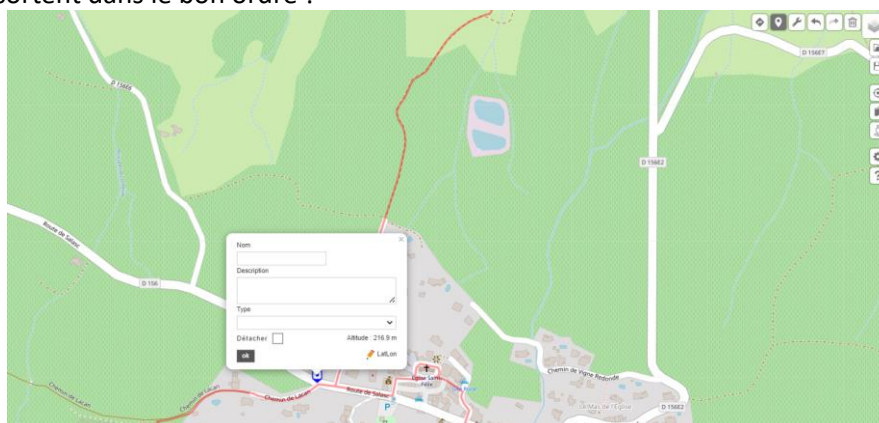
Clic droit sur la carte pour ajouter un point étape, et compléter les informations (nom, description)

☺ Astuces : attention au clic droit sur les points étape : ça les supprime... Et attention aux 'clics' involontaires sur le fond de carte, qui rajoutent des points non prévus !



Et ainsi de suite pour les autres points étape...

☺ Astuce : si vous avez des points étape proches, débrouillez-vous pour les placer judicieusement le long de la trace afin qu'ils ressortent dans le bon ordre !




Il ne reste qu'à enregistrer, et vérifier le résultat...

☺ Astuce : choisissez en priorité 'enregistrer dans VisuGPX (cloud)' : ça va permettre de vérifier et compléter certaines informations ensuite, et de sauvegarder votre travail dans votre compte VisuGPX



VisuGPX affiche la carte de l'itinéraire, les données techniques, et le profil de dénivelé avec les points étape

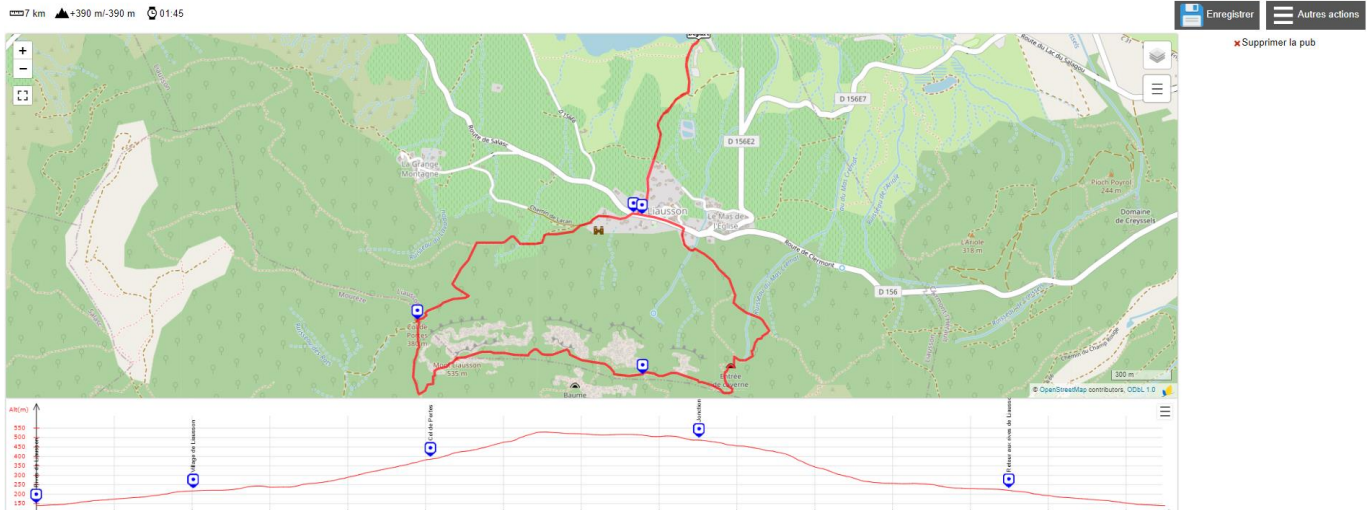
 **Astuce :** vérifiez que vos points étape apparaissent bien dans le bon ordre sur le profil de dénivelé (si ce n'est pas le cas, cliquer sur 'autres actions' puis 'charger la trace dans EditGPX' pour faire vos modifications)

VisuGPX

Créer une trace Visualiser une trace Bibliothèque Cartes Communauté Offre Premium ADT34-APN

 Succès !

Enregistrez le résultat en remplissant le formulaire de bas de page



Plus bas, VisuGPX affiche les données techniques, et vous invite à compléter certaines informations avant d'enregistrer

- **Titre :** nommez l'itinéraire en vue de sa diffusion ou pour vos archives
- **Sélectionnez une activité :** ça va permettre de revoir l'horodatage en fonction de la pratique
- **Visibilité :** Privée si vous ne voulez pas partager du tout, Cachée pour garder une diffusion 'restreinte', Publique si vous souhaitez diffuser la trace auprès de la communauté VisuGPX
- **Seuil et lissage :** pour les utilisateurs 'avancés', ça permet d'affiner les dénivelés et la précision de la trace
- **Dossier :** pour classer vos projets d'itinéraires dans votre compte VisuGPX

VisuGPX

Créer une trace Visualiser une trace Bibliothèque Cartes Communauté Offre Premium ADT34-APN

7.25 km 671 pts 5 marqueurs

Dénivelé et altitude




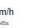
Calculé avec un seuil de 10 mètres et un lissage sur 5 points

 389 m 390 m 529 m 139 m 321 m

Date et durée

 28 novembre 2022  11:04  28 novembre 2022  12:53  01:49:20

Vitesse et dénivelés horaires

 4 km/h  6.4 km/h  339 m/h  -685 m/h

Enregistrer le résultat ! (gdelerue@herault-tourisme.com)

Cette page est accessible pendant 48 heures à l'adresse <https://www.visugpx.com/trace/14620/>. L'enregistrer vous permettra de la conserver sans limite de temps et d'obtenir les codes pour l'intégrer dans vos sites ou votre blog (sponsors). Merci de souligner votre titre et votre description, toute contribution publique jugée bâclée pourra être supprimée sans préavis.

Titre : rando lausanne 2022

Activité : Rando pédestre

C'est un topo : Non

Placer dans mon flux d'activités :

Visibilité : Cachée

Permettre le téléchargement de la trace : Oui

Seuil : 10 mètres Lissage : 5 points

Dossier : Mes traces

Description

Après avoir cliqué sur 'enregistrer', une nouvelle page permet notamment de télécharger la trace finale

😊 **Astuces** : si vous avez bien complété le type de pratique, VisuGPX vous donne des infos sur la **distance réelle de l'itinéraire, les dénivelés, la durée...** Et tout en bas de la page, vous pouvez **voir quelles cartes IGN correspondent à l'itinéraire.**

VisuGPX

ENVOYER

Longueur et nombre de points

7.25 km 671 pts 5 marqueurs

Denivelé et altitude

Calculés avec un seuil de 10 mètres et un lissage sur 5 points

389 m 390 m 529 m 139 m 321 m

Date et durée

28 novembre 2022 11:04 28 novembre 2022 12:53 01:49:20

Vitesse et dénivelés horaires

4 km/h 6.4 km/h 339 m/h -685 m/h

Dépense calorique (estimation)

391 Cal

Plus

Affiché 1 fois, téléchargé 0 fois

ibp index 49 101 40 [Légende]

Itinéraires Randonnée Pédestre autour de Liausson : Les plus belles randonnées autour de Liausson

URL permanente de la page <https://www.visugpx.com/rGHeHJu8GW>

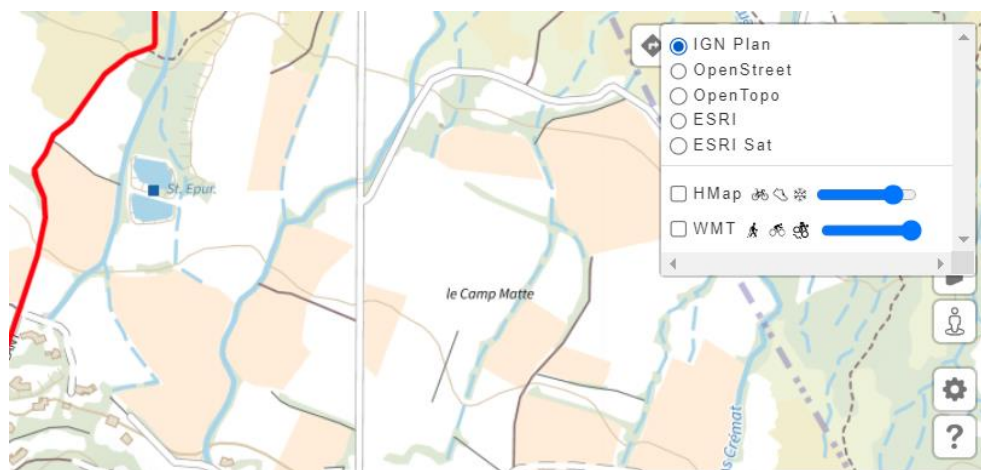
Télécharger le fichier GPX Voir le lien de téléchargement

Afficher le QRCode pour téléchargement sur mobile

c. Utilisation avancée de VisuGPX (pour la création ou la modification de traces)

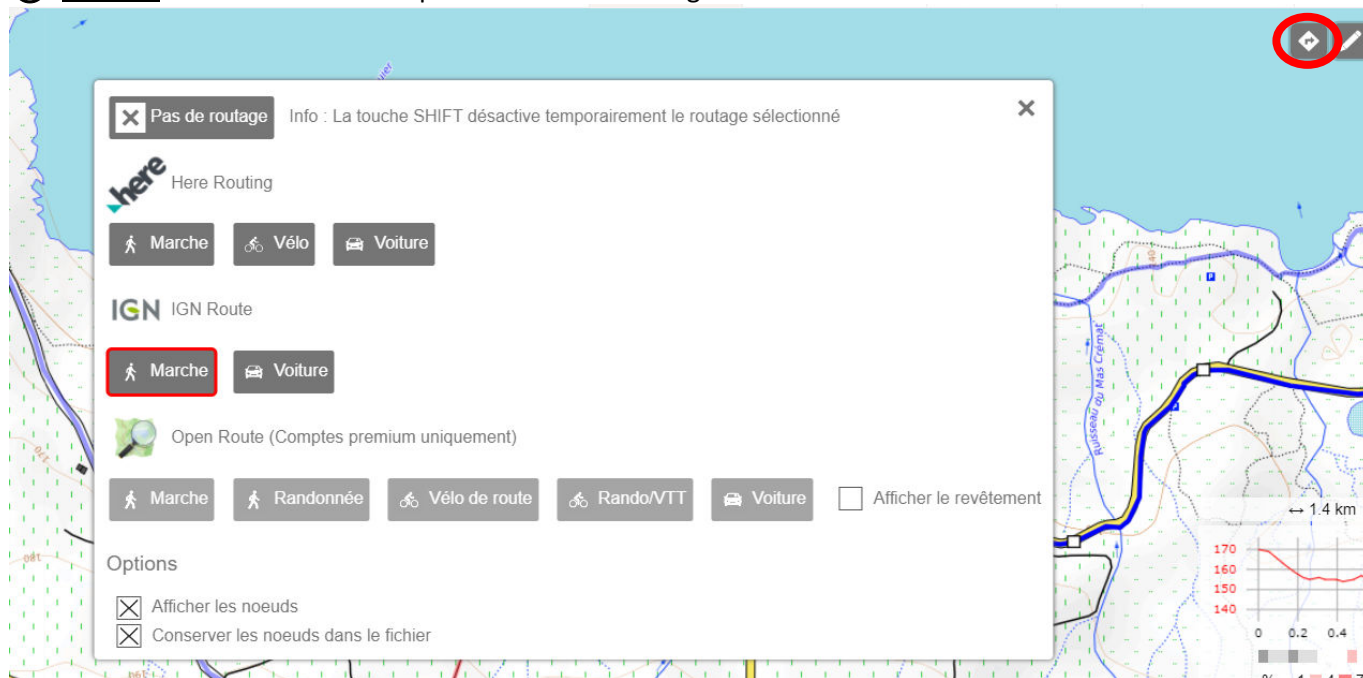
Les différents fonds de carte : c'est en haut, à droite sur la carte dans EditGPX

- **IGN Plan** : c'est le fond gratuit d'IGN, une référence, mais parfois un peu 'en retard'
- **Open Topo** : un fond très clair, et assez complet : ça ressemble beaucoup au fond 'top25' d'IGN
- **ESRI Sat** : c'est un équivalent des fonds 'image satellite' de google earth ou d'IGN. Pratique pour voir dans quel environnement on se situe...



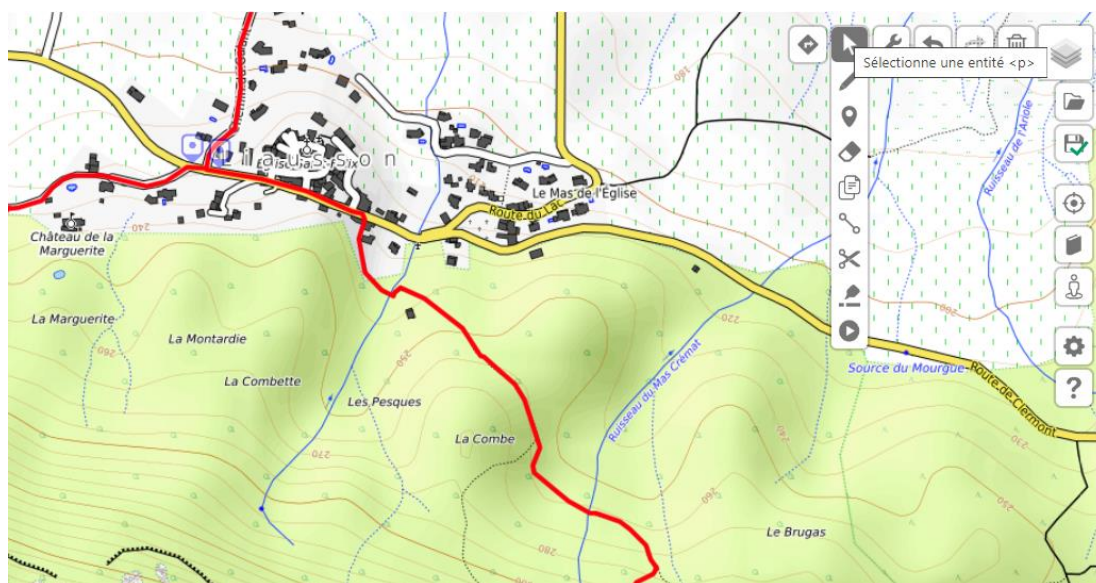
Les outils de tracé ‘automatique’ (routage) : c’est le premier picto en haut à droite

🕒 **Astuce** : IGN Route semble le plus efficace en mode gratuit



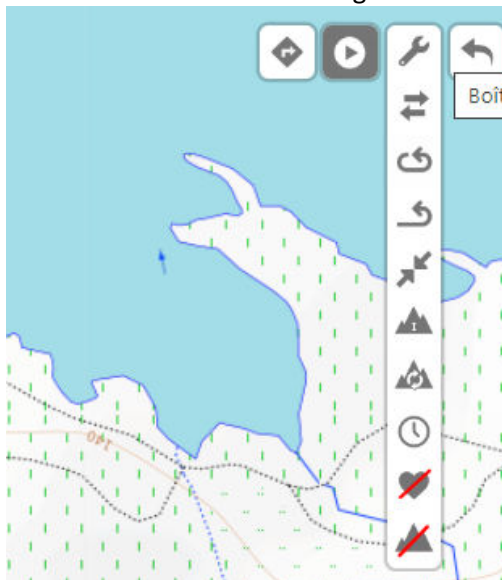
Les outils ‘sous la flèche’ (uniquement ceux qui sont utiles)

- Le crayon : ça sert à créer une trace ‘selon le mode de routage choisi’
- Le ‘point de repère’ : vu plus haut, ça sert à ajouter des point étape
- Le ‘Edite point à point’ : outil pratique pour ‘nettoyer’ une trace enregistrée, ou la recaler sur le fond de carte (le clic droit sur un point supprime le point...)
- Les ciseaux : ça sert à couper une trace (complexe à utiliser, ça crée un calque supplémentaire avec une nouvelle trace)
- Sous les ciseaux : l’outil pour fusionner 2 traces (complexe à utiliser, il faut avoir créé au préalable plusieurs calques avec les différentes traces à assembler)
- La flèche type ‘youtube’ en bas : permet de changer en 1 clic le départ de la trace active



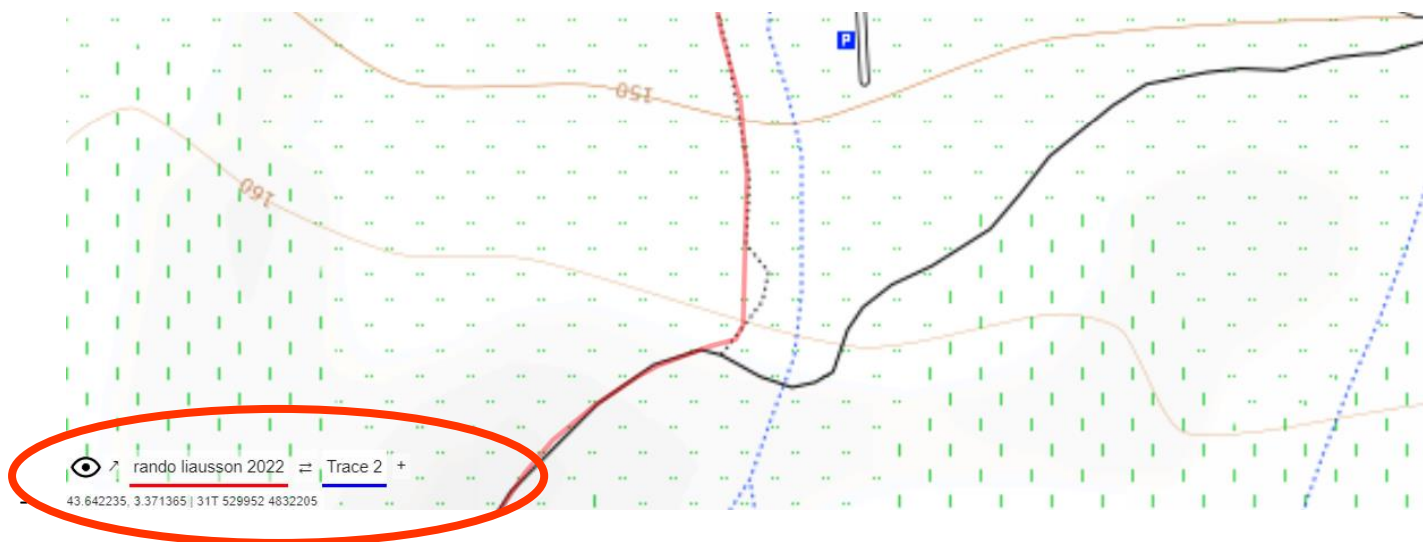
Les outils 'sous la clé à molette' (uniquement ceux qui sont utiles)

- Les 2 flèches en haut: ça sert à inverser les sens de la trace 'active' (voir plus bas les 'calques')
- La 'boucle': ça sert à fermer une boucle automatiquement selon le mode de routage choisi (il faut avoir tracé presque la totalité de la boucle pour que ce soit efficace, et être en mode routage 'auto')
- Le retour au point de départ: peu utile, ça trace un retour sur l'itinéraire aller...
- Les 2 flèches en diagonale: ça réduit le nombre de points de la trace (à éviter: trace moins précise)
- La montagne avec le cercle: ça recalcule les altitudes de la trace
- L'horloge: ça permet d'ajouter ou de modifier l'horodatage de la trace



Les calques (en bas à gauche de la carte)

- Il est possible d'ouvrir plusieurs traces en même temps dans VisuGPX, pour les comparer, les modifier, les assembler, etc...
- L'outil est utile, aussi, pour remettre dans le 'bon ordre' plusieurs bouts de traces avant de les assembler...



😊 Astuce globale pour VisuGPX :

Les boutons 'Aide' et 'Tutoriels vidéo' à droite au dessus de la carte donnent accès à des modes d'emploi particulièrement clairs et complets !

VI. Le processus de création d'une fiche itinéraire dans Tourinsoft et règles de saisie

a. Accès à la création d'un itinéraire

Pour créer un itinéraire touristique, chaque utilisateur doit au préalable avoir un compte dans la base de données Tourinsoft :

Si ce n'est pas le cas, à l'heure actuelle, merci d'en informer l'équipe SIT34 en charge de l'administration (sbernabeu@herault-tourisme.com ou tbouleau@herault-tourisme.com) en indiquant les nom, prénom et adresse mail de la personne concernée par la future saisie.

La création d'un itinéraire est soumise à validation de la part de l'ADT :

Si vous devez reprendre ou compléter votre saisie, il est possible que vous soyez 'bloqué' si votre création ou vos modifications préalables n'ont pas été validées.

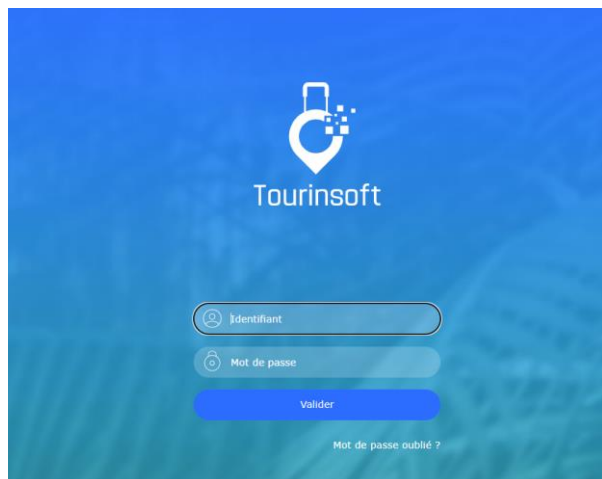
Dans ce cas, alerter par mail gdelerue@herault-tourisme.com; tbouleau@herault-tourisme.com, sbernabeu@herault-tourisme.com, jpeligry@herault-tourisme.com : il est exceptionnel que nous soyons tous les 4 indisponibles!

Accéder à la création d'un itinéraire :

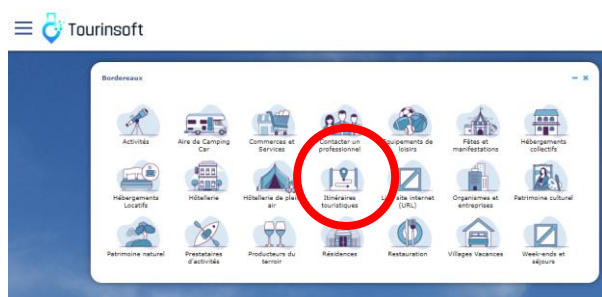
1/ L'URL d'accès à la base est : <https://cdt34.tourinsoft.com/>

2/ Cliquer sur : « Saisie et gestion des informations »

3/ Renseigner vos identifiants :



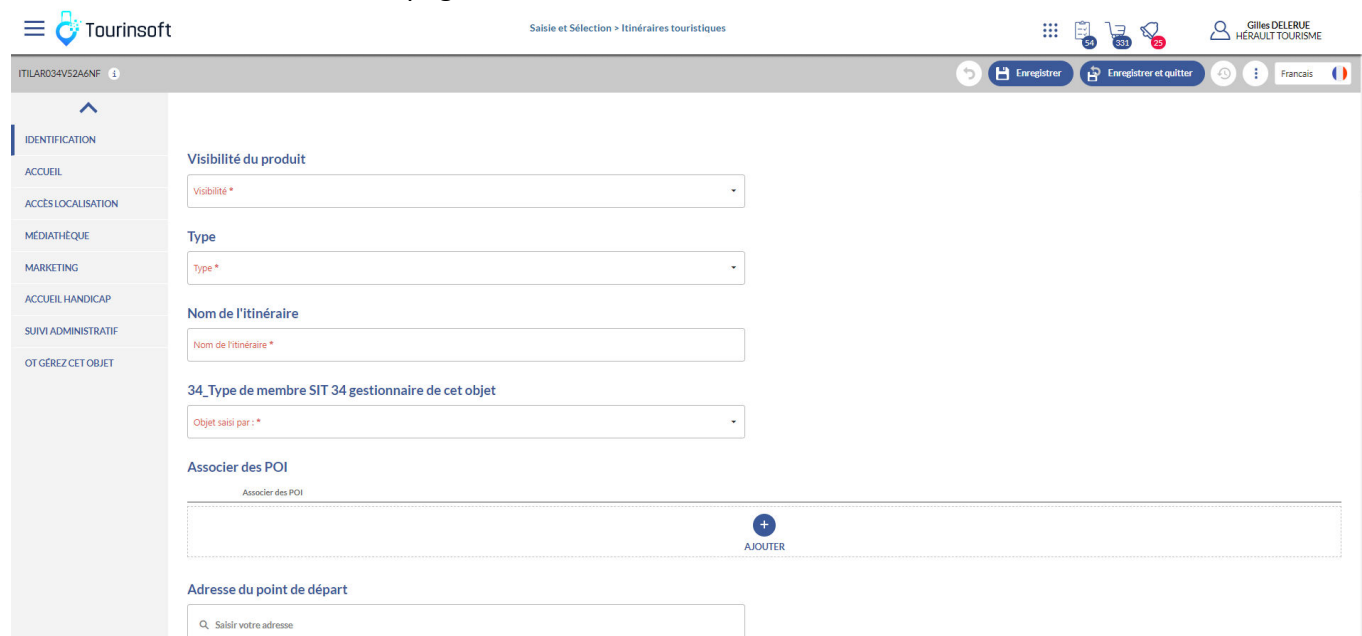
4/ Vous arrivez sur la page d'accueil Tourinsoft après vous être identifié. Cliquer sur le bordereau « Itinéraires touristiques » :



5/ Cliquer sur l'icône + pour accéder à la fiche de saisie d'un itinéraire :



6/ Vous arrivez alors sur cette page :



Il faut renseigner les champs présents dans les 5 onglets sur lesquels vous avez la main :

- Identification
- Accueil
- Accès localisation
- Médiathèque
- Marketing

L'onglet « Accueil Handicap » est uniquement en mode visualisation. Les données du label « Tourisme Handicap » sont renseignées uniquement par l'ADT lorsqu'un itinéraire est labellisé, ou pour l'alimentation de la web app [Hérault Mobility](#)

L'onglet « Suivi Administratif » n'est visible que par les personnes d'Hérault Tourisme. Il permet notamment de mettre en 'pause' la diffusion d'un itinéraire : **contacter Gilles Delerue ou Théo Bouleau si un de vos itinéraires validés ne remonte plus sur les différents outils de diffusion.**

Onglet 'OT gérez cet objet' : Invisible pour la plupart d'entre -vous. Il n'est pas nécessaire de mettre à jour la donnée 'fiche vérifiée pour...' : les données 'itinéraires' étant normalement assez stables dans le temps, l'ADT ne filtre pas sur ce champ.

Conseil : enregistrez vos données régulièrement en cliquant sur le bouton « **Enregistrer** ». En effet, s'il arrive un problème technique (coupure internet ou autre) vos données seraient perdues ! 😞

Une fois que vous avez saisi l'ensemble des données d'un itinéraire, vous pouvez cliquer sur «Enregistrer et quitter».

L'itinéraire sera alors soumis à validation par l'ADT. Une fois validé, vous pourrez retrouver l'itinéraire via le profil de visualisation, ou modification, si vous souhaitez y apporter quelques compléments.

Nous allons voir maintenant les règles de saisie à respecter et les différents champs à saisir dans une fiche Tourinsoft.

Dans Tourinsoft, deux niveaux d'informations sont à saisir pour qualifier un itinéraire :

- ✓ **Informations utiles pour la préparation de la balade** (choix d'un itinéraire par le client, préparation de la sortie) → **champs en rouge ci-dessous**
- ✓ **Informations utiles pour la réalisation de la balade** (accéder au point de départ, suivre l'itinéraire) → **champs en bleu ci-dessous.**

b. Onglet Identification


Visibilité :

Seuls les itinéraires notés en visibilité au moins départementale pourront être diffusés sur le site de l'ADT et auprès des différents diffuseurs (CIRKWI, appli FFRando, autres diffuseurs à venir).

L'ADT diffuse sur son site web les ITI 'labellisés' de type PR, GR® et GR® de Pays, espaces et grands traversées VTT-FFC, etc... mais ne diffusera pas les itinéraires spécifiques aux OTs que vous allez saisir. Vous y aurez bien sûr accès pour vos propres diffusions (y compris CIRKWI, widgets itinéraire ADT...)

Type :

Attention, pas de choix multiple. Si un itinéraire est réalisable à pied et à VTT, par exemple, il faut créer 2 itinéraires différents.

 **Astuce :** utiliser la duplication d'objet en fin de saisie pour créer un nouvel itinéraire à qualifier sur une autre pratique

34 Type de membre SIT 34 gestionnaire de cet objet/ Objet saisi par :

Cette information est complétée par l'ADT lors de la validation de la création de l'itinéraire.

Nom de l'itinéraire :

Attention à être cohérent avec la documentation (topo-guide, fiche...) et avec la signalétique sur le terrain.

Pour le pédestre : afin de favoriser le référencement sur le web, l'ADT préconise d'intégrer 'randonnée' au nom de l'itinéraire. Ex. 'Randonnée parcours d'art et de nature'.

Par contre, il est inutile de mentionner 'PR' : cette information est peu compréhensible pour la plupart des clients, et elle est traitée dans le champ 'labels et marques'

Pour le VTT (espaces VTT-FFC) : les espaces VTT-FFC comportent plusieurs itinéraires. Mais il est important de faire lien entre l'itinéraire et le l'espace VTT-FFC, lequel fait l'objet d'une communication globale. Associer le nom de l'itinéraire et le nom du site VTT. Ex. 'CIRCUIT MONS - BARDOU – ESPACE VTT- FFC CAROUX EN HAUT LANGUEDOC'. Privilégiez le nom de l'itinéraire à sa numérotation : celle-ci peut être mentionnée dans le descriptif général de l'itinéraire, et c'est plus séducteur !

Associer des POI / associer des offres touristiques :

Pour l'instant, l'association de l'itinéraire à des POI (Points d'Intérêt) n'est pas exploitée : le site de l'ADT utilise des règles spécifiques d'affichage pour permettre de visualiser les éléments d'offre touristique à proximité d'un itinéraire. La fonctionnalité existe sur les cartes des itinéraires sur le web ADT, et sur les roadbooks générés par le site web ADT (en réflexion avec CIRKWI : reproduire le système pour la diffusion CIRLWI et sur l'appli FFRando)

La saisie n'est donc pas utile, sauf pour d'éventuelles exploitations spécifiques à l'OT.

Adresse du point de départ

Donnée importante, car elle permet au client de localiser le lieu de départ de l'itinéraire, et sert pour l'ensemble des recherches d'itinéraire sur la base de critères géographiques.

La version actuelle de tourinsoft permet une saisie 'simple' sur la base d'une adresse saisie dans le champ 'adresse du point de départ'.

Attention : les résultats sont parfois peu pertinents, nous vous invitons à vérifier et compléter l'adresse proposée par Tourinsoft. D'autant plus que certaines adresses du type 'chemin du XXX', sans numérotation peuvent concerner une voirie qui fait plusieurs kilomètres de long (**on affinera la localisation dans l'onglet 'accès localisation'**, en ajustant la localisation avec des coordonnées GPS).

Etre précis sur le nom (donnée à compléter obligatoirement) : ne pas se limiter à une adresse ne faisant référence à aucun lieu / point de repère précis. **Généralement, le nom du lieu de départ est un parking...** Exemples : parking de la cave coopérative, parking du cimetière...

Commune, INSEE Commune, Code postal, commune touristique : données essentielles, elles permettent l'affectation de l'itinéraire aux différents zonages de tourinsoft. Elles se complètent automatiquement à partir de l'adresse renseignée pour le point de départ

Thématique

Plusieurs thématiques peuvent être affectées à un itinéraire. Seule la donnée du champ 'thématique' est exploitée (le champ 'lieu de pratique' peut être complété pour donner une information plus précise aux utilisateurs du SITI, mais il n'est pas affiché dans les exploitations de la donnée vers le public).

2 thématiques font l'objet d'une vigilance particulière, et pourront être corrigées par l'ADT lors de la validation des saisies :

Thématique 'œnologique' : privilégiée pour les Oenorandos® (pour le pédestre) et les circuits 'Nos Routes des Vins' (pour les circuits routiers). Une réflexion est en cours pour qualifier également des 'Oenovélo'. Il reste possible pour vous d'utiliser ce thème, en étant vigilant sur la pertinence de l'information

Thématiques Grands Sites / sites majeurs : réservée aux itinéraires situés sur les périmètres des Grands Sites (OGS et GSF) et des Grands Sites Occitanie.

Niveau global de l'itinéraire

Cette donnée ne concerne que les itinéraires non motorisés. Pour ces itinéraires, elle est importante car elle permet au client de réaliser un choix d'itinéraire en fonction de sa forme physique ou de son niveau de pratique.

Pour le pédestre, cyclo et VTT, il existe des codifications de difficulté fédérales, mentionnées sur les topos et la documentation des sites VTT.

En l'absence de codification claire, le bon sens doit l'emporter car la donnée est subjective : affecter un niveau de difficulté crédible pour un pratiquant 'moyen' en tenant compte du type de terrain, de la technicité, de la longueur de l'itinéraire...

🕒 **Astuce :** [IBPindex](#) est un outil très utile. L'indice IBP est un système d'évaluation automatique de la difficulté d'un itinéraire parcouru en vélo tout terrain, en vélo de route, en randonnée pédestre ou en course. L'outil est utilisé notamment par la FFRando pour classifier la difficulté des PR...

Niveau global de l'itinéraire en électrique

Cette donnée ne concerne que les itinéraires cyclo et VTT praticables en VAE / VTAE. Si le champ est laissé vide, l'itinéraire sera considéré comme 'non praticable' et ne sera pas référencé sur le site web ADT dans les pages VAE / VTAE (en VTT, des itinéraires comportant des zones de 'portage' seront généralement considérés comme 'non praticables').

En l'absence de codification claire, le bon sens doit l'emporter: ne pas sous-estimer la difficulté d'un itinéraire en VAE / VTAE, car il peut s'adresser à un public de pratiquants non avertis pour lesquels certains passages techniques ou portions de routes à forte circulation représenteront une véritable difficulté.

Distance totale en km

Donnée complémentaire au niveau global, et critère de choix important pour le client, notamment pour les activités non motorisées.

En l'absence de donnée 'officielle', l'analyse de la trace dans Google Earth ou de préférence dans VisuGPX permet d'avoir l'information à saisir.

Durée du parcours

Donnée complémentaire au niveau global, et critère de choix important pour le client, notamment pour les activités non motorisées.

C'est aussi une donnée importante pour l'organisation préalable de l'activité / du séjour.

4 champs, selon qu'il s'agit d'un itinéraire réalisable en 1 journée maximum, ou d'un itinéraire sur plusieurs jours :

- Durée totale du parcours en jours :
 - *Pour les itinéraires sur plusieurs jours, nombre moyen de jours nécessaire pour réaliser l'itinéraire (donnée indicative, tenant compte des étapes préconisées).*
 - *Pour les itinéraires 'à la journée', saisir 1 si la durée moyenne est supérieure à 3 h ; 0,5 si la durée de l'itinéraire est de 3h maximum*

- Durée moyenne du parcours en heures : uniquement pour les itinéraires réalisables en 1 jour maximum, saisie au format XX : XX (ex. 03:30). En général, cette donnée est définie 'hors pauses et étapes'. Pour les circuits routiers, elle peut être définie grâce aux outils type viamichelin, google maps... Pour les activités non motorisées, l'idéal est de pouvoir se baser sur un relevé de trace GPS réalisé en conditions réelles en se mettant à la place d'un pratiquant moyen (pas au pas de course !). A défaut, on considère qu'on peut indiquer une durée basée sur :
 - o Pédestre : 3 à 3,5 km/h en fonction de la technicité du parcours et du dénivelé
 - o VTT : 10 à 15 km/h en fonction de la technicité du parcours et du dénivelé
 - o Cyclo : 15 km/h pour une pratique 'familiale'
- Durée totale du parcours en électrique (en jours):
 - o *Même consignes que pour la durée totale du parcours en jours*
- Durée moyenne du parcours en électrique (en heures) :
 - o *Mêmes consignes que pour la durée du parcours en heures, uniquement pour les parcours cyclo et VTT réalisables en VAE ou VTTAE*
 - o VAE : 20 km/h pour une pratique familiale
 - o VTTAE : 15 à 20 km/h en fonction de la technicité du parcours

Dénivelé

Donnée complémentaire au niveau global, critère de choix important pour le client, notamment pour les activités non motorisées (donnée non obligatoire pour les itinéraires routiers) : c'est un indicateur important de difficulté physique.

2 champs exprimés en mètres : dénivelé positif (cumul du gain d'altitude global sur l'ensemble de l'itinéraire) et dénivelé négatif (cumul de la perte d'altitude globale sur l'ensemble de l'itinéraire).

Pour les itinéraires en boucle (et/ou si le lieu d'arrivée est similaire au lieu de départ) : les 2 données sont égales.

Pour les itinéraires linéaires (lieu de départ différent du lieu d'arrivée) : les 2 données sont généralement différentes, il est alors important de mentionner les 2 données.

Comment obtenir ces informations :

- Un relevé de terrain avec GPS et altimètre bien réglé permet d'obtenir les 2 données (avec parfois une marge d'erreur liée à l'imprécision de la géolocalisation, ou d'une évolution de la météo en cours de relevé de terrain, lorsqu'on utilise un altimètre barométrique)
- Elles sont disponibles sur les documentations pour toutes les randonnées agréées FFRP, pour les itinéraires VTT des sites VTT-FFC...
- Google Earth ou VisuGPX (de préférence) permettent d'obtenir ces données à partir de la trace de l'itinéraire.

L'information reste indicative : elle dépend de la qualité de la trace 'dessinée' ou du relevé de terrain, et du système de projection altimétrique utilisé par les différents outils...

Itinéraire en boucle

Donnée qualitative importante pour le choix de la randonnée.

Elle permet de savoir si on va revenir à son point de départ, ou effectuer un trajet linéaire (et devoir gérer un retour au point de départ, par exemple en transports en commun).

Consigne de saisie :

- Cocher oui si l'itinéraire forme une boucle réelle et/ou un 'lasso' (seule une partie de l'itinéraire est en aller-retour)
- Cocher non lorsque le point de départ est différent du point d'arrivée. Il est déconseillé de saisir des traces et données techniques sur un aller-retour : ne traiter que l'aller, et si possible donner une solution de retour en transport en commun dans le champ 'nos conseils' : voir plus loin)

🕒 Astuce : *pour certains itinéraires linéaires (notamment les voies vertes), il peut être judicieux de créer 2 itinéraires. Par exemple : « Voie Verte Lunel – la Grande Motte » et « Voie Verte La Grande Motte – Lunel ». Avantages :*

- *Les itinéraires seront mieux référencés sur des recherches par commune ou par zone 'OT'*
- *Le niveau de difficulté et les données 'dénivelés' peuvent-être différents (ça peut plutôt monter à l'aller, et plutôt descendre au retour)*
- *Les descriptifs (notamment les descriptifs par étape) seront différents : dans un sens on tourne 'à gauche', dans l'autre on tourne 'à droite'... Et on ne voit pas forcément les mêmes choses dans un sens ou dans l'autre !!!!*

Balisage

Donnée importante lors de la réalisation de la balade, elle permet de savoir quel type d'indications suivre (hors circuits routiers : dans ce cas, c'est la signalisation routière qui est utilisée).

Elle peut être également importante pour le choix de la balade, certains clients préférant être assurés de l'existence d'un balisage.

Attention : dans l'Hérault, seuls les types de balisage 'officiels' sont accessibles à la saisie.

Particularités :

- 'Bleu sentiers d'intérêt local' : cela correspond à une préconisation du Département, en accord avec les comités sportifs. La couleur bleu permet de différencier l'offre pédestre d'intérêt local des sentiers agréés par la FFAndo. Le bleu est choisi car il n'offre pas de risque de confusion avec d'autres couleurs utilisées par certaines fédérations, tout en restant visible
- 'Mats de signalisation vert' : cela correspond aux balises du Réseau Vert / Passa Meridia : balisage réservé à cet itinéraire
- Panneaux 'Voie verte' : ils correspondent à une norme de signalisation officielle, ne pas utiliser pour les simples pistes et bandes cyclables
- Panneaux routiers 'Hérault à Vélo' : balisage des boucles cyclo d'intérêt départemental, panneaux implantés par le Département (ne pas utiliser en dehors de ces boucles officielles)
- Panneaux routiers 'Hérault Moto' : balisage des boucles moto d'intérêt départemental, panneaux implantés par le Département (ne pas utiliser en dehors de ces boucles officielles)

Si le balisage de l'itinéraire ne correspond à aucune des propositions, mentionner l'existence d'un balisage et sa couleur dans le descriptif général de l'itinéraire.

Labels et marques

Donnée qualitative utile pour le choix des itinéraires par les clients: indicateur de qualité / sécurité

C'est aussi un critère de filtre pour les itinéraires diffusés par l'ADT. La donnée fait systématiquement l'objet d'un contrôle / complément lors de la validation de la saisie, en lien avec les fédérations sportives concernées, les destinations Vignobles et Découvertes pour les itinéraires routiers 'Route des Vins' et le Conseil Départemental.

Commune de départ / commune d'arrivée

Donnée utile pour les itinéraires 'linéaires' (commune d'arrivée différente de celle du point de départ).

Attention : saisie avec liste de propositions... être vigilant sur le choix de commune car tourinsoft propose des communes dans la France entière 😊

Descriptif général :

Texte important : avec les photos, c'est lui qui va créer l'envie / conforter le choix de l'itinéraire. Il doit donner les principaux arguments de 'vente' de l'itinéraire : ambiance générale, principaux points d'intérêt...

Le descriptif synthétique peut être renseigné par l'OT si vous l'utilisez en diffusion.

🕒 **Astuce : on utilise le descriptif général lorsqu'il y a un événement 'ponctuel' sur un itinéraire (fermeture temporaire pour travaux, déviation temporaire d'une partie de l'itinéraire). C'est le champ le plus visible et cela permet de ne pas interrompre la diffusion ou d'avoir à modifier traces et descriptifs pour une durée limitée. Evidemment, il faut penser à retirer cette 'alerte' lorsque le souci est résolu !!!!**

Exemple d'utilisation et forme du message sur le PR des Charbonnières à Ste Croix de Quintillargues

ATTENTION (information avril 2022) : travaux en cours entre les étapes 2 et 4. Un sentier et un balisage temporaires ont été mis en place.
Cette boucle thématique permet de découvrir la vie des charbonniers. Des panneaux d'interprétations vous aideront dans votre recherche d'information tout au long du cheminement.

Conseils pratiques :

Texte important : il sert à donner les 'bons conseils' pour une balade en toute quiétude et/ou alerter sur certains points de vigilance (notamment enjeux environnementaux, respect des autres usagers...). C'est le champ destiné à délivrer un 'code de bonne conduite' pour une balade réussie, **rassurant pour le client quant à la qualité de l'information qui lui est délivrée.**

3 bonnes raisons de choisir cet itinéraire :

Texte important (et nouveauté): complémentaire du descriptif général, il sert à donner les arguments principaux pour donner 'envie' aux clients.

🕒 **Astuce : si vous êtes en manque d'inspiration ou très enthousiastes, ça peut être 2,3,4,5 bonnes raisons ! Restez raisonnables, et ciblez les 'vraies' bonnes raisons ! Pour que l'affichage soit propre, pensez à intégrer des sauts de ligne entre chaque argument (shift+entrée)**

Exemple sur le PR du Mont Liausson' (après modification du point de départ)

3 bonnes raisons de choisir cet itinéraire

Un départ sur les berges du lac du Salagou (baignade possible à la belle saison)

Des panoramas exceptionnels sur le lac du Salagou et le Cirque de Mourèze

La possibilité d'en faire plus en associant les Randonnées du Mont Liausson et du Cirque de Mourèze

😊 **CONSEIL: faites la différence par rapport aux sites et applis communautaires !** Jouez avec les contenus du descriptif général, des bonnes raisons et des conseils pratiques pour bâtir un discours global séducteur et rassurant pour le client, en valorisant votre rôle d'expert de votre territoire.

Contacts publics

Données de contact concernant l'organisme (ou des organismes) le(s) mieux placé(s) pour fournir des informations complémentaires sur l'itinéraire (en général l'office de tourisme)

Attention : penser à mentionner le nom de l'organisme dans 'compléments d'information', et à utiliser une mention identique sur les différents types de contacts (web, mail tél..)

☹ **VIGILANCE :** L'intégration d'urls vers les fiches itinéraires du site d'Hérault Tourisme, du site du Pays ou de Cirkwi est une mauvaise idée ! Evidemment, tout renvoi vers l'url d'une fiche itinéraire sur un site communautaire est à proscrire.... Privilégiez d'exploitation du champ 'url cirkwi' dans vos syndicats ; ou l'utilisation directe des widgets Itinéraires ADT, ou des widgets CIRKWI !

Contacts privés

Données de contact concernant les organismes impliqués dans la gestion de l'itinéraire (communauté de communes, comité sportif, conseil départemental...).

Elles ne sont pas diffusées au grand public, mais sont utiles pour alerter en cas d'alertes des usagers.

Créer un contact pro :

- Le plus simple : depuis l'offre à laquelle le contact doit être associé: dans la rubrique "contacts privés", ajoutez une ligne, cliquer dans "lien contact" (petite flèche) rechercher par le nom puis, si le contact n'existe pas, cliquer sur "créer un contact". Vous arrivez alors dans le bordereau "contact pro". Saisir les champs proposés. **Attention :** rajouter le type de contact dans l'offre et non dans la fiche contact pro
- Mode « avancé » (pour ceux qui ont accès au bordereau « contacts pro ») : directement dans le bordereau "contact pros" en amont de la saisie dans le bordereau « itinéraires ». Vérifier la présence ou pas du contact. Une fois le contact créé dans le bordereau "contact pros", aller dans la fiche de l'itinéraire, et l'associer dans la rubrique "contact privé"

Modifier un contact pro :

- Le plus simple : dans la fiche 'itinéraire' contacts privés, sur la ligne du contact à modifier, cliquer sur le "crayon" du champ "lien contact" et faire les modifications.
- Mode « avancé » (pour ceux qui ont accès au bordereau « contacts pro ») : directement dans le bordereau "contact pros". Chercher le contact puis le modifier.

Topo-guides

Certains clients restent attachés au format 'papier' et privilégient les balades présentes dans des topo-guide. Si nous privilégions la diffusion numérique, nous restons attachés à la valorisation des partenariats avec les éditeurs de topo-guides : nous sommes souvent cofinanceurs directs ou indirects.

Ce champ a pour unique vocation de renvoyer sur la vente en ligne de topo-guides : ne pas l'utiliser pour autre chose (le téléchargement des fiches PDF est dans l'onglet 'médiathèque' : voir plus loin).

Compléter l'information avec :

- Le nom précis du topo-guide
- Une url de vente en ligne

Topo-guides

Nom du topo-guide	URL vente du topo-guide
Topoguide l'hérault à pied	https://boutique.ffrandonnee.fr/herault-a-pied


URL CIRKWI

Les itinéraires sont diffusés sur CIRKWI : outre l'élargissement de la diffusion sur le web (cirkwi et ses diffuseurs), CIRKWI propose une application qui permet à l'utilisateur d'embarquer les informations sur le circuit sur son smartphone, et de suivre le tracé sur le terrain. C'est un service très utile lors de la réalisation de la balade (essentiellement pour les circuits non motorisés, pour lesquels on ne peut pas s'appuyer sur un guidage GPS routier).

L'URL CIRKWI est une information diffusée sur le site internet de l'ADT, pour promouvoir cette fonctionnalité et pour permettre à l'internaute utilisateur de l'application de récupérer l'itinéraire dans l'application.

Cette donnée doit être saisie après validation de l'itinéraire et publication sur CIRKWI :

- Rechercher l'itinéraire sur cirkwi
- Copier l'url de l'itinéraire dans cirkwi
- Coller la donnée dans le champ URL Cirkwi

 **A SUIVRE:** il est possible que nous rajoutions un champ 'URL HERAULT TOURISME'. Cela permettrait de renvoyer le lien vers la présentation de l'itinéraire sur le site web ADT sur vos syndicats 'itinéraires'. Réflexion en cours, en fonction de l'utilisation des widgets itinéraires Hérault Tourisme.

Descriptif détaillé par séquence

Il est vivement conseillé de découper l'itinéraire en différentes séquences, en s'appuyant sur des points 'étape' qui marquent des points importants du cheminement : carrefours stratégiques, éléments paysagers ou patrimoniaux caractéristiques qui servent de points de repère lors de la réalisation de la balade. Un descriptif de 'séquence' sera associé à chaque point étape.

Ces données (localisation des points étape et descriptif de la séquence) sont en priorité intégrées dans la trace GPX/KML de l'itinéraire, pour :


- L'affichage du tracé et de ses points étape sur la cartographie de l'itinéraire (sur le site d'Hérault Tourisme, sur CIRKWI, etc...)
- Donner la possibilité aux utilisateurs d'applications de randonnée sur smartphone et de GPS de randonnée d'importer la trace et les informations de direction sur leur outil, et de suivre la trace lors de la réalisation de la balade.

Il reste important de reproduire les descriptifs détaillés par séquence dans l'onglet identification

- La donnée peut être exploitée lors des actions de traduction des données tourinsoft
- Certains OTs (et autres diffuseurs potentiels) utilisent cette donnée, plutôt que les point étapes intégrés dans les traces

Éléments à saisir dans 'descriptif détaillé par séquence' :

- **Numéro de la séquence** : le point 1 doit être le point de départ de l'itinéraire (parking et/ou panneau départ si il en existe un)
- **Descriptif de la séquence** : celui que vous avez intégré dans la trace GPX ou KML

 **VIGILANCE :** quand vous modifiez vos points étape et/ou leurs descriptifs dans la trace, pensez à reporter les modifications dans les descriptifs détaillés par séquence !!!

d. Onglet Accueil

A ce stade, les données de cet onglet ne sont pas exploitées par les diffusions Hérault Tourisme : complétez ces champs uniquement si vous souhaitez les exploiter dans vos propres diffusions.

Personne handicapée

Attention ce champ est déclaratif. Si vous jugez que TOUT le parcours est accessible aux personnes à mobilité réduite, alors renseigner « oui ». Si vous ne savez pas, passer ce champ.

Marque Tourisme Handicap

Ce champ est uniquement renseigné par l'ADT (contact Murielle Sanz : msanz@herault-tourisme.com). Vous y avez accès uniquement en visualisation. Il précise le (les) label(s) affecté(s) à l'itinéraire.

Animaux acceptés

Si vous le savez, préciser si les admis sont admis sur cet itinéraire et un complément d'infos s'il y a lieu (« tenu en laisse » par exemple).

Réception de groupe

Préciser si vous le savez, s'il y a un parking voiture et/ou bus à proximité ainsi que le nombre d'emplacements si besoin.

e. Onglet Accès – localisation

Coordonnées GPS du point de départ de l'itinéraire

Donnée essentielle pour l'utilisateur qui voudra rejoindre le point de départ de l'itinéraire (fonctionnalités de guidage routier sur smartphone).


C'est la donnée qui permet l'affichage précis du départ de l'itinéraire sur les cartes des sites internet.

Par défaut, cette donnée est définie à partir de l'adresse du point de départ saisie dans l'onglet 'identification'.

IMPORTANT : Il est vivement conseillé d'utiliser la modification manuelle pour vérifier la bonne localisation cartographique du point de départ, et la corriger si nécessaire.

2 méthodes :

- Méthode par contrôle visuel, parfois imprécise pour la modification : replacer manuellement le point de départ sur un fond de carte google maps (utiliser 'accès à la modification' pour accéder à la modification sur carte).
- Méthode à privilégier : cocher 'modification manuelle' et entrer les coordonnées latitude / longitude du point de départ. Les coordonnées latitude / longitude sont exprimées en format décimal.

 **Astuce : un outil en ligne pour obtenir les coordonnées latitude / longitude en format décimal.** Ce convertisseur simple d'emploi permet d'obtenir les coordonnées latitude / longitude en décimal à partir de plusieurs méthodes :

- Saisie d'une adresse postale
- Positionnement d'un repère sur une carte
- Saisie de coordonnées GPS en format degré / minute / seconde

Complément accès localisation

Ce champ de texte permet de donner des informations plus précises sur l'accès au point de départ de l'itinéraire, notamment lorsque l'adresse est peu précise ou que le point de départ est situé en dehors d'un village (ex. parking randonneur, à l'entrée du hameau XXX à droite en arrivant de ...).

☺ **Astuce : si il y a un accès en transport en communs, valorisez-le !!!!**

Complément accès localisation

Complément accès/localisation

Clermont l'Hérault, à 45 km à l'ouest de Montpellier par A750 / A75.

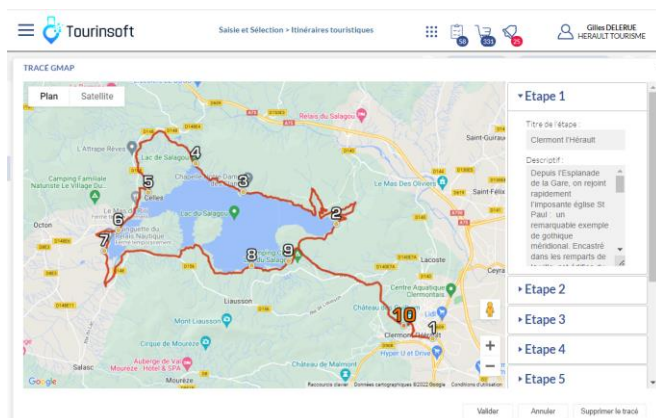
Accès en bus: ligne LIO / Hérault Transport n°662 (en général un bus toutes les 1/2h depuis le pôle d'échange Montpellier - Mosson)

Tracé de l'itinéraire

Cette donnée est essentielle : il s'agit de notre 'fameuse' trace de l'itinéraire, en format GPX ou KML !

Intégration dans tourinsoft : facile, rapide et efficace...

- Si une trace précédente existe, supprimez là (clic sur la croix, sur les icônes GPX ou KML)
- Un simple glisser / déposer de votre fichier GPX ou KML dans le cadre 'déposez votre fichier ici' suffit à intégrer la trace dans tourinsoft
- Après avoir enregistré, un clic sur le bouton 'Google Trace' vous permet de vérifier si le résultat est bien conforme à votre trace et ses points étape : il n'y a plus d'à valider !



Numérotation sur les plans

Ce champ est utilisé pour indiquer la référence de la carte IGN qui pourra être utilisée lors de la réalisation de la balade. Cette donnée est diffusée sur le site internet de l'ADT.

De nombreux randonneurs ou vététistes utilisent toujours ce support en complément des topo-guides et/ou des outils GPS de randonnée: la diffusion de cette information apparaît comme un gage de sérieux aux yeux des pratiquants d'activités de pleine nature.

Saisie dans Tourinsoft :

- Bouton 'ajouter une ligne'
- Saisie de la référence de la carte IGN dans le champ 'nom du plan' (modèle : IGN 2645ET)

☺ **Astuces : Le site internet de l'IGN permet une [recherche cartographique de la carte adaptée](#) . Et si vous avez utilisé VISUGPX pour votre trace, la fiche VISUGPX de votre trace contient les références des cartes IGN top 25 concernées par l'itinéraire.**

f. Onglet Médiathèque

Photos

L'intégration des photos se fait selon la procédure habituelle dans Tourinsoft.

- Format préconisé : orientation paysage, largeur 1920 pixels
- Renommez vos fichiers : pensez à donner des noms 'parlants' à vos photos !

Plusieurs photos sont préconisées : maximum 10.

Au-delà, les photos ne sont pas exploitées par CIKWI et d'autres diffuseurs :

- **Plusieurs 'moments'** de l'itinéraire (paysages et/ou éléments de patrimoine)
- **Si possible au moins une partie des photos représentant des personnes en 'situation'** : à pied pour un itinéraire pédestre, en VTT pour un itinéraire VTT, etc... L'équipement des personnes doit être cohérent avec le niveau de pratique de l'itinéraire : pas de personnes en tongs sur un itinéraire difficile ! pas de personnes en VTC sur un itinéraire VTT typé 'sportif' ...
- **La photo en haut de liste est essentielle : c'est la photo qui apparaîtra dans les listes de recherche sur internet, et ce sera la première photo vue par le client.** Il faut qu'elle fasse envie, qu'elle intrigue, qu'elle permette de se 'projeter'...

Attention aux droits d'auteur et de diffusion. Assurez-vous d'avoir signé des conventions avec les fournisseurs des médias :

- Pour chaque photo, **il est impératif de compléter le champ «*La cession est consentie à titre non exclusif et pour le monde entier et porte sur l'ensemble des droits de propriété intellectuelle attachés aux créations*»**. A défaut, la saisie ne pourra pas être validée et enregistrée

Photos Masquer tous les champs

Photo Utilisation du média

Titre
Eglise_de_Dieuville_1_-_E_Brendle

Copyright
Eric Brendle

La cession est consentie à titre non exclusif et pour le monde entier et porte sur l'ensemble des droits de propriété intellectuelle attachés aux créations.*

Oui Non Non renseigné

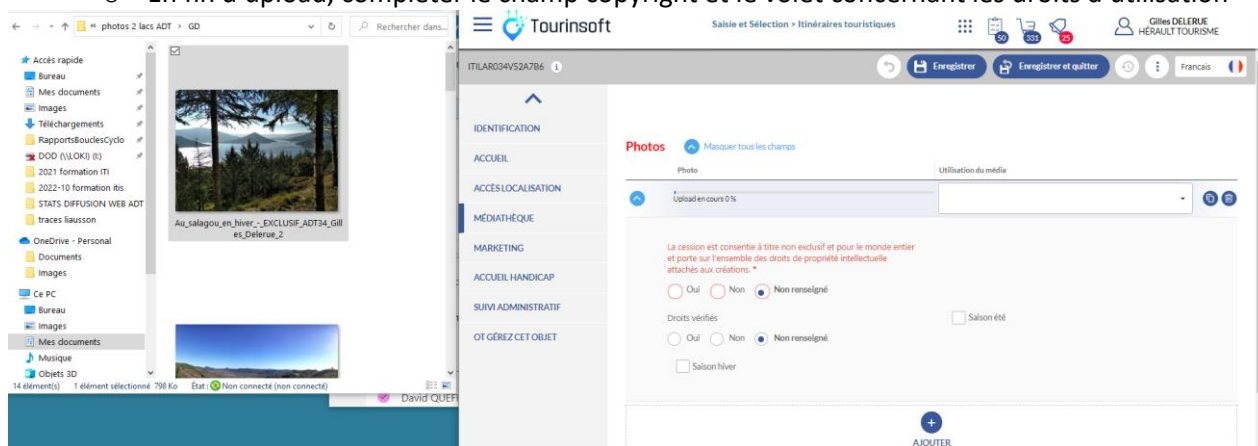
Droits vérifiés Saison été

Oui Non Non renseigné

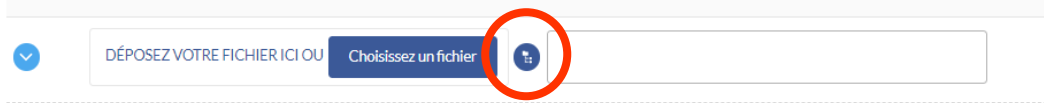
Saison hiver

2 méthodes pour intégrer vos photos :

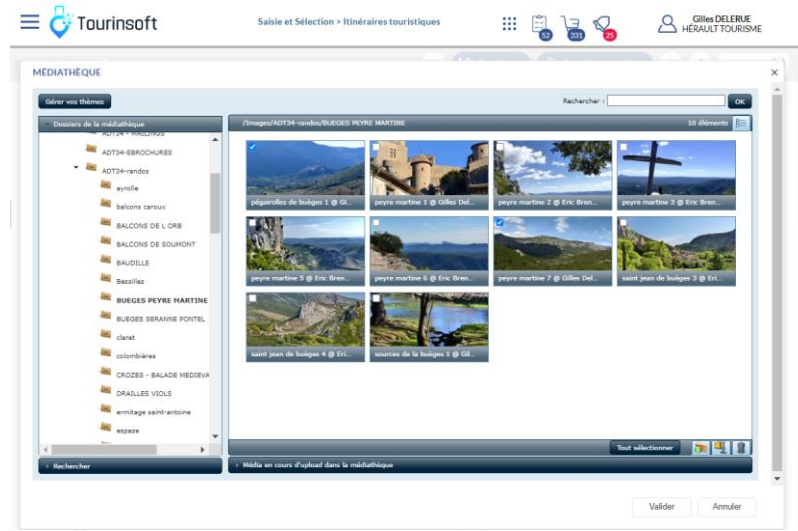
- Une par une, directement dans la fiche de l'itinéraire :
 - o Bouton 'ajouter'
 - o Glisser/déposer votre photo dans le cadre 'déposez votre fichier ici / choisissez un fichier'
 - o En fin d'upload, compléter le champ copyright et le volet concernant les droits d'utilisation



- En 'bloc', en les intégrant dans la médiathèque tourinsoft avant la saisie de l'itinéraire
 - o Pensez à créer un dossier spécifique dans la médiathèque pour retrouver plus facilement vos photos
 - o Dans l'onglet médiathèque de la fiche de l'itinéraire, utilisez l'icône 'accéder à la médiathèque'



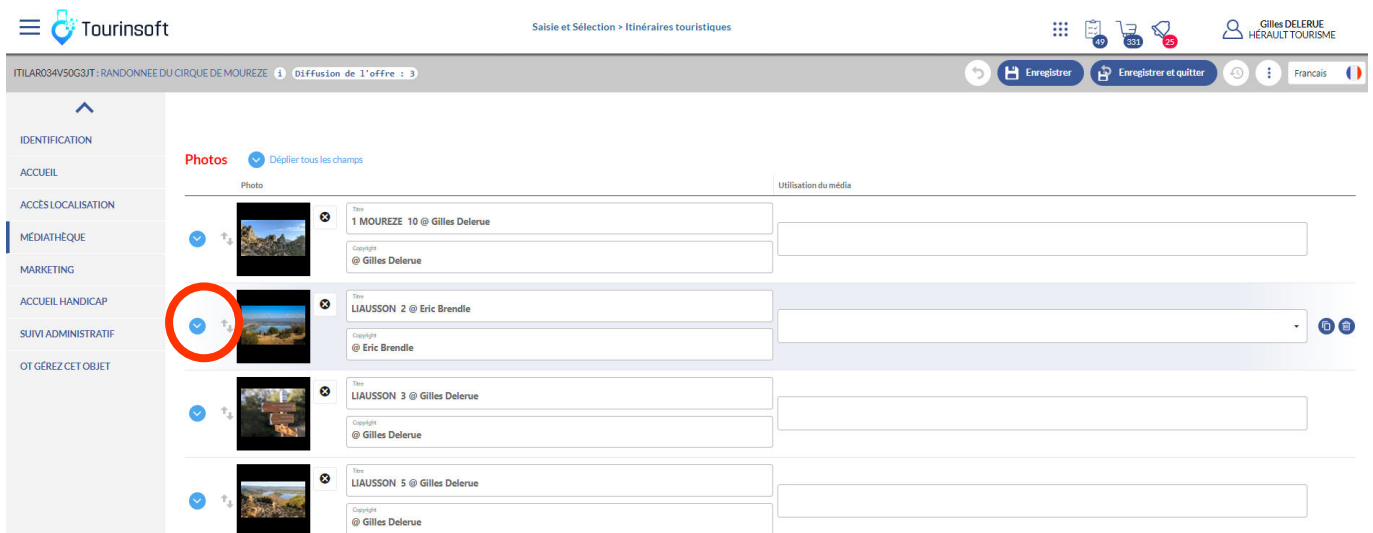
- o Retrouvez votre dossier contenant les photos pour l'itinéraire, sélectionnez et validez



- o Il vous reste à compléter le volet 'droits d'utilisation' pour chaque photo

🔗 ASTUCE : Pensez à mettre vos photos 'dans l'ordre' !

- Rappel : la photo 'en haut' sera celle qui sera vue en priorité... choisissez bien !
- Tourinsoft permet de modifier facilement l'ordre d'apparition des photos : utilisez les 'flèches' pour remonter ou redescendre vos photos dans la liste



Document :

C'est le champ qui permet d'intégrer une documentation téléchargeable gratuitement : outil utile pour le client qui privilégiera le 'papier' aux applications smartphone de suivi de trace.

Précaution : s'assurer auprès de l'éditeur du document que ce dernier est bien diffusable en ligne (voir notamment les droits IGN pour les reproductions de cartes), et que l'éditeur donne son accord pour une diffusion gratuite en ligne. Certaines fiches peuvent être payantes à l'accueil de l'OT... et il est évidemment proscrit de diffuser un extrait de topo payant sans l'accord de son éditeur...

Comment intégrer votre document PDF ?

- La procédure est similaire à celle utilisée pour les photos
- Attention à mentionner un 'libellé' court et clair, et à donner un nom 'lisible' au fichier PDF

☺ **Astuce 1:** si vous n'avez pas de PDF 'tout prêt', utilisez CIRKWI ! Cirkwi produit automatiquement des fiches imprimables à partir des informations de Tourinsoft, si vous n'avez pas intégré un PDF existant. Les itinéraires diffusés sur cirkwi (dès le lendemain de la validation de la saisie d'un itinéraire) contiennent donc tous un lien 'imprimer' qui permet de télécharger une fiche PDF cirkwi pour l'intégrer ensuite dans Tourinsoft. Attention : cette astuce a ses limites, car on intègre alors un document 'figé'...

☺ **Astuce 2 :** si votre PDF est 'lourd', voici [un outil en ligne pour compresser votre PDF](#) avant de l'intégrer dans Tourinsoft (PDF24Tools, ça fait plein d'autres choses... c'est super pratique, et gratuit!)

☺ **A SUIVRE:** il est possible que nous rajoutions un champ 'URL ROADBOOK HERAULT TOURISME ». Cela permettrait de renvoyer directement dans vos syndications vers le téléchargement du roadbook 'automatique' de l'itinéraire, mis à jour quasi-quotidiennement, et intégrant les POI associés à l'itinéraire. Nous devons voir avec Faire Savoir si ça peut être intégré automatiquement dans Tourinsoft, pour éviter des saisies supplémentaires lors des validations...

Médias externes :

Ce champ est utilisé pour intégrer une vidéo, qui sera exploitée sur le site internet de l'ADT et chez certains diffuseurs. Un outil de plus pour faire 'rêver', et donner l'ambiance de l'itinéraire et de bons conseils...

La vidéo doit auparavant avoir été mise sur une plate-forme vidéo (YouTube, Dailymotion,....)

Exemples :

- Sur le [Sentier des 2 lacs](#)
- Sur le [PR des Fenestrettes à St Guilhem](#)

g. Onglet Marketing

Un onglet à ne pas oublier : il sert à qualifier les cibles de clientèles, remonter certains itinéraires dans des 'sélections' sur le site web d'Hérault Tourisme et chez certains diffuseurs, etc...

2 'blocs' de listes à cocher sous le titre général « Qualification simplifiée » :

- Profils produits: la liste évolue au fil des besoins de l'ADT, des OTs et des diffuseurs : types de clients, thématiques phare, saisons...

- **Profils clients 34:** famille/amis/couple/solo, jeunes/seniors, sportifs, écotouristes, randonneurs, cyclistes, amateurs de vin...

The screenshot shows the 'Qualification simplifiée' section in the Tourinsoft interface. It is divided into several columns of checkboxes:

- Profils produits:**
 - Activité de nature (APN)
 - Bien-être
 - Eligible Accueil Vélo
 - Eligible GTMC
 - Extérieur
 - Gay-friendly
 - Hébergement dans domaine viticole
 - Incontournable
 - Isolé
 - Lieu historique/de caractère
 - Natursisme
 - Oenotourisme
 - Sensations
 - Sports d'hiver
 - Tourisme fluvial
- Autres profils produits:**
 - Agriculture/Elevage/Ferme
 - City Break
 - Eligible ACIR
 - En soirée
 - Fesitif
 - Grands sites
 - Hébergement de caractère
 - Indoor
 - Jeune public
 - Ludique/Récréatif
 - Nautisme
 - Plaisance
 - Service tardif (RES)
 - Temps fort
 - Toutes saisons
- Saisons:**
 - Automne
 - Culture / Patrimoine
 - Eligible GR/GR Pays
 - Été
 - Gastronomie
 - Haut de gamme/Luxe
 - Hiver
 - Insolite
 - Les coups de coeur
 - Nature
 - Nouveau
 - Printemps
 - Shopping
 - Tourisme d'affaire
 - Vélotourisme
- Profil clients 34:**
 - Amateur d'antiquités/brocantes
 - Business
 - Curiste
 - Enfant
 - Enfants seuls
 - Golfeurs
 - Jeune
 - Pêcheur
 - Scolaires
 - Sportifs
- Autres profils clients:**
 - Amateur d'Art
 - Camping-cariste
 - Cycliste
 - Enfants en poussette (accessible)
 - Entre amis
 - Groupes
 - Motard
 - Randonneur
 - Séniors
 - Sports d'hiver
 - Amateur de vin
 - Couple
 - Eco-Touriste
 - Enfants obligatoirement accompagnés
 - Famille
 - Handi
 - Naturiste
 - Randonneur équestre
 - Solo
 - Vacances scolaires

🗣️ Conseil : *n'en faites pas trop ! Soyez sélectifs dans vos qualifications, pour éviter une 'litanie' de mentions de tags sur nos diffusions, et l'apparition dans des sélections peu adaptées...*

h. Pour info : l'onglet 'mystère' Suivi Administratif

Onglet réservé à l'ADT...

Pour info / rappel, il nous permet de :

- **Supprimer un itinéraire de toute diffusion en ligne :** ça arrive lorsqu'un itinéraire semble fermé sur le long terme, dans l'attente de confirmation de sa disparition (ça évite d'avoir à le recréer s'il est réouvert)
- **Ajouter l'URL Suricate – [Sentinelles Sports de Nature](#) :** elle n'a de sens que pour certains types d'itinéraires
- **Ajouter l'url d'une page 'escapade' sur le site web de l'ADT,** quand il en existe une pour l'itinéraire

VII. Annexes

a. Livret pédagogique 'Recherche et saisie dans Tourinsoft 2.0 »

Accès par ce [lien](#).

b. L'utilisation du SIT34 conforme aux lois en vigueur

Le processus de collecte des données s'inscrit dans une logique où devront être pris en compte les principes de la protection des données personnelles, et l'utilisation conforme aux lois en vigueur.

Principes de la protection des données personnelles :

Les informations saisies dans le Système d'Information Touristique sont susceptibles d'être exploitées par toute structure qui participe à la mise en œuvre du dispositif, tout comme par des diffuseurs tiers. L'usage du Système d'Information Touristique est uniquement destiné à l'activité professionnelle des membres du Réseau SIT34.

L'activité professionnelle doit être entendue comme l'activité destinée à des actions de promotion ou de renseignement au client.

Utilisation conforme aux lois en vigueur :

○ Respect de la propriété intellectuelle

L'utilisation du Système d'Information Touristique implique le respect de la propriété intellectuelle de tous tiers titulaires de tels droits. En conséquence, chaque utilisateur doit notamment :

- Ne pas reproduire, copier, diffuser, modifier ou utiliser les logiciels, bases de données, pages web, textes, images, photographies ou autres créations protégées par le droit d'auteur ou un droit privatif, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation des titulaires de ces droits ;
- Respecter le droit des marques, des brevets et des dessins & modèles.

○ Respect de la loi informatique et libertés

L'utilisateur est informé de la nécessité de respecter les dispositions légales en matière de traitement automatisé de données à caractère personnel, conformément à l'article 34 de la Loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2004801 du 6 août 2004.

Les données à caractère personnel sont des informations qui permettent sous quelque forme que ce soit directement ou indirectement, l'identification des personnes physiques auxquelles elles s'appliquent. Toutes les créations de traitements comprenant ce type d'informations, y compris lorsqu'elles résultent de croisement ou d'interconnexion de traitements préexistants, sont soumises aux formalités préalables prévues par la loi Informatique et Libertés.

En conséquence, tout utilisateur souhaitant procéder à un tel traitement devra le déclarer auprès du Correspondant Informatique et Libertés (CIL) du Réseau.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de cette loi, chaque utilisateur dispose d'un droit d'accès et de rectification relatif à l'ensemble des données concernant les prestataires présents dans le système d'information, y compris les données portant sur l'utilisation du système d'information.

○ **Respect de la vie privée**

Le droit au respect de la vie privée, le droit à l'image et le droit de représentation implique qu'aucune image ou information relative à la vie privée d'autrui ne doit être mise en ligne sans un consentement de la personne intéressée.

c. Les règles d'usage

Rappel des règles récurrentes

Il est toujours agréable de lire des phrases bien composées, sans faute d'orthographe et de syntaxe, et correctement ponctuées. En ce sens, il est très important que la saisie des données tienne compte des règles de typographie française et des règles d'orthographe d'usage (ex : majuscule/minuscule).

Les lettres d'abréviations peuvent être composées par des lettres capitales ou minuscules séparées les unes des autres par un point ou un espace. Toutefois, d'une manière générale, sauf celles d'usage courant, les abréviations sont à éviter.

Règles complémentaires

– Le Système d'Information Touristique regroupe des données enregistrées de manière ordonnée, mais non mises en forme (comme tout outil de base de données). Ces données seront mises en forme lorsqu'elles seront traitées pour être diffusées (sur Internet, sur les brochures...). Ainsi, le Système d'Information Touristique étant un outil collaboratif partagé, le balisage HTML n'est pas accepté, pour éviter de perturber l'affichage des données sur les supports de promotion des multiples partenaires diffuseurs de données touristiques.

– A chaque champ correspond une donnée spécifique. Une donnée ne doit pas être répétée dans plusieurs champs, sauf si elle est saisie dans des champs qui ont une fonction différente.

– Lors de la saisie, il faut être vigilant quant à l'utilisation de la fonction copier-coller. Les données collées ne sont pas forcément identiques aux données sources qui ont été copiées. L'information saisie pourrait être mal interprétée lors de son traitement avant d'être diffusée sur Internet par exemple. Le problème se pose notamment pour le copier-coller des puces •

Il est préconisé, si vous faites du copier-coller, dans un premier temps de coller le texte dans un éditeur de texte neutre (type « Bloc Note »).